

RÉSIDENCES 2025



PNR

Pour de Nouvelles Rurales
Architectures et Paysages du Quotidien

02	ÉDITO
	Six ans de résidences d'architecture et de paysage dans les Parcs naturels régionaux du Grand Est
07	AVANT-PROPOS
08	Retour sur l'année passée
15	SYNTHÈSE DES RÉSIDENCES
18	Juvanzé, PNR de la Forêt d'Orient
28	Ramonchamp, PNR des Ballons des Vosges
38	Val-de-Livre, PNR de la Montagne de Reims
54	Vireux-Molhain, PNR des Ardennes
68	RÉINVENTER L'ART D'HABITER LES TERRITOIRES RURAUX
71	POSTFACE

Un programme développé dans les six Parcs Naturels
Régionaux de la Région Grand Est.

Six ans de résidences d'architecture et de paysage dans les Parcs naturels régionaux du Grand Est

Penser ensemble, avant de construire

Depuis 2020, les six Parcs naturels régionaux du Grand Est partagent une conviction commune : mobiliser architectes et paysagistes au contact direct des habitants pour penser ensemble, en amont de tout projet, les futurs possibles de la ruralité. Cette dynamique, portée par la Région Grand Est, a ouvert un espace inédit où urbanisme, aménagement et futures opérations se construisent au plus près des attentes des élus et des habitants.

En six ans, ce sont 25 résidences qui ont stimulé des échanges, fait émerger de nouvelles façons de penser et d'habiter. Si quatre d'entre elles n'ont pas connu de suite, souvent faute de moyens, huit ont permis d'engager une mission de maîtrise d'œuvre, certaines sont déjà en phase chantier, et dans les meilleurs cas, des projets sont livrés. Du débat naît une redynamisation partagée : oui, l'architecture est un moyen mais surtout le lieu où une autre vie s'invente.

Composer avec le réel, réapprendre de nos patrimoines, révéler le potentiel des friches et des espaces vacants, c'est redonner du sens aux lieux. Mieux comprendre le contexte, mobiliser des savoir-faire, valoriser les ressources locales sans sous-estimer le réemploi nous permet d'imaginer une architecture située. C'est penser biodiversité et cycles de l'eau, ambitionner de vivre en symbiose avec notre environnement pour des paysages désirés.

Redonner aux élus le goût d'oser

Ce réenchancement ne passe pas que par l'investissement, même si celui-ci gagne en justesse et en pertinence au fil des résidences. L'ambition profonde est ailleurs : activer le dialogue, nourrir le débat, imaginer des scénarios contrastés, en un mot, renforcer la démocratie locale et libérer les initiatives. Donner aux maires de petites et de moyennes communes, les moyens d'engager des réflexions.

C'est dans ce contexte que des groupes de travail inter-parcs, ouverts notamment à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ainsi qu'à l'Ordre des architectes, ont contribué à l'élaboration d'un Livre blanc. L'enjeu est d'articuler une pensée partagée autour de grandes orientations : habiter le déjà-là, penser une économie « globale », concilier les mobilités, encourager l'engagement de chacun, dépasser une vision auto-centrée (anthropocentriste)... tout en accordant une juste place à la nature.

Ce travail collectif a également engendré des outils concrets : un guide pratique du maître d'ouvrage pour rebondir après les résidences et tendre vers l'opérationnalité, accompagné d'un guide sur les modalités d'une concertation active, de la co-conception à la fabrication du programme, jusqu'à la participation au chantier.

Pour une ruralité en mouvement !

Soutenus par la Région Grand Est, nos 6 Parcs disposent d'un levier majeur. À nous de porter pleinement nos missions et nos chartes, et de faire émerger, par l'échange, un avenir toujours plus soutenable, solidaire et fraternel.

Et si un chiffre devait illustrer cet élan : plus de 120 équipes d'architectes et de paysagistes ont candidaté pour confronter leur pratique à des territoires en manque de concepteurs. Cet attrait des jeunes professionnels n'est peut-être pas anodin. Il révèle quelque chose d'essentiel : nos territoires de parcs exercent une force d'attraction réelle, la mobilisation citoyenne et l'immense valeur de notre ruralité sont les ferments d'un renouveau. Face aux enjeux du climat et à l'exigence d'une sobriété assumée, c'est ici, dans ces paysages vivants et habités, que peut s'inventer une autre façon d'être au monde : responsable, joyeuse, et résolument collective.

AVANT- PROPOS



Retour sur l'année passée

Dernière année de cette première phase du programme Pour de Nouvelles Ruralités, 2025 a été marquée par les temps forts d'échange, un atelier interparcs à Nancy et un séminaire de restitution à Chamery, un des premiers lieux de résidence.



© Thomas Lincker, Big Bogue Production

Atelier PNR 3

Avec comme objectif d'asseoir les bases de la suite du programme, l'atelier 3 Pour de Nouvelles Ruralité s'est déroulé au siège de l'Ordre des Architectes du Grand Est à Nancy.

Une première partie a été consacrée aux retours d'expérience des différents dispositifs mis en place : résidences, publications, séminaires, et à pointer des pistes d'amélioration afin d'ancrer davantage le dispositif dans le tissu local (habitants, élus, associations. Aller plus loin dans la démarche en valorisant plus encore les patrimoines existants et en poussant les résidences vers l'opérationnel sont les objectifs marqués pour la suite.

Une partie de la journée a permis de préparer le séminaire 4 qui viendra clôturer les 6 années de dispositif : choix des conférenciers, choix des résidences qui seraient présentées, lieu du séminaire.



© Thomas Lincker, Big Bogue Production

Gazette PNR

« Une nouvelle gazette pour quoi faire ?
La créativité comme moteur assumé de nos territoires »

Il faut oser le dire : les territoires des Parcs naturels régionaux du Grand Est ne sont pas des espaces ruraux en sommeil. Ils n'attendent ni rattrapage, ni modèle importé des métropoles. Ils disposent de ressources considérables : des paysages, un patrimoine bâti, des savoir-faire, des ressources locales et, surtout, des habitants, des élus et des acteurs qui font vivre ces territoires au quotidien.

Ce qui fait parfois défaut, ce n'est donc pas le potentiel, mais le regard porté sur celui-ci. Il faut savoir observer autrement, sortir des réponses toutes faites et créer les conditions pour faire émerger de nouvelles possibilités. C'est précisément le rôle des résidences d'architecture et de paysage Pour de Nouvelles Ruralités. Depuis 2021, des équipes de concepteurs sont venues vivre et travailler au cœur des villages des six Parcs naturels régionaux du Grand Est. Leur mission n'est pas d'apporter une solution toute faite, mais de prendre le temps d'écouter, d'observer et de mettre en mouvement. La création devient alors un outil pour questionner les évidences, révéler les ressources existantes et faire émerger de nouvelles manières d'habiter, d'aménager et de faire territoire.

Cette démarche permet également de croiser les regards et les compétences, de rapprocher habitants, élus, techniciens, professionnels et chercheurs, et de transformer une réflexion en capacité d'action. Elle produit des idées, mais aussi des méthodes, des outils et des coopérations susceptibles de prolonger les expériences bien au-delà du temps de la résidence.

Cette gazette restitue ces démarches et les réflexions qu'elles suscitent. Elle témoigne d'une manière différente d'aborder les ruralités : partir du déjà-là, considérer les usages comme une ressource et faire de l'expérimentation un moyen d'accompagner les transitions. Car la dynamisation des territoires ruraux ne se décrète pas. Elle se construit collectivement, avec de l'imagination, de l'ingénierie et la capacité à regarder autrement ce qui existe déjà. Créer, ici, n'est pas un supplément : c'est une manière très concrète d'agir.

Bonne lecture — et bonne mise en mouvement. »

Séminaire 4

Ce dernier séminaire s'est déroulé à Chamery, dans le PNR de la Montagne de Reims, les vendredi 26 et samedi 27 septembre. La journée a démarré par un petit-déjeuner d'accueil dans la halle récemment livrée par SERA. Celle-ci fait suite à la résidence menée à Chamery par l'équipe en 2021.

Le reste de la journée s'est déroulée dans la salle de fêtes du village. Au programme : des retours sur les résidences les plus représentatives de 2021 à 2025, deux tables rondes pour parler du dispositif des résidences et de la ruralité comme espace d'innovation, une présentation sur les outils de valorisation du bâti ancien (Camille Massotte, PNRVN) des regards sur d'autres territoires grâce à la contribution de Frédéric Babe, François Nowakowsky et Pierre Janin et une synthèse et perspectives pour la suite, présentée par Pascal Demoulin.

Béatrice MOREAU, Vice-Présidente du conseil régional de la Région Grand Est, a conclu le séminaire en ouvrant le regard sur les perspectives régionales.

Un « champagne » de l'amitié a clôturé l'événement.

Pour les plus courageux, samedi 27, plusieurs visites ont été organisées dans le territoire du PNR de la Montagne de Reims.

COORDINATION
Ana Vida

ANIMATION
Frédéric Monin-Guenot

PRÉSENTATION PNR
Pascal Demoulin
et Ana Vida



DÉBAT LES TERRITOIRES RURAUX ONT-ILS BESOIN D'ARCHITECTES ?

Un autre regard sur le patrimoine, une ingénierie, de nouvelles pratiques, du dialogue entre élus et habitants... un enseignant-chercheur, deux architectes et un maire interrogent le rôle de l'architecte dans les campagnes, et ce que ces territoires rendent possible.



FRANÇOIS NOWAKOWSKI
architecte, enseignant-chercheur à l'ENSA Strasbourg,
membre du réseau Perspectives rurales

« Les territoires ruraux ont besoin d'architectes, mais surtout d'architectes qui aient envie d'y vivre. Pour nous, enseignants, le premier travail consiste à élargir l'horizon des étudiants: leur faire comprendre qu'il se passe des choses au-delà des grandes villes où sont implantées les écoles d'architecture. Faute de moyens, on les fait souvent travailler près de l'école; à l'inverse, favoriser des ateliers hors les murs ou des écoles d'été peut créer un déclic et provoquer des bifurcations. J'ai en tête des anciens étudiants qui, dix ans après une immersion, se sont installés là où ils n'auraient jamais imaginé exercer. S'installer, ce n'est pas seulement ouvrir une agence: c'est habiter un territoire. Une thèse en cours, menée par une jeune chercheuse implantée en milieu rural, montre que l'installation relève d'un projet de vie autant que d'un choix professionnel: l'envie d'y construire "autre chose" compte. Pour que ces pratiques tiennent, la mise en réseau est décisive: une agence se nourrit d'échanges, de critiques, de références partagées. On ne peut pas demander à de jeunes professionnels de partir seuls: il faut des pairs, des relais, des dispositifs d'entraide. Enfin, il faut diffuser les réussites: le Grand Prix de l'urbanisme 2023 décerné à Simon Teyssou le prouve, on peut être reconnu en travaillant essentiellement dans des petites villes et des villages, pas seulement à Paris, Pékin ou New York. »



Pour de Nouvelles Ruralités Architectures et Paysages du Quotidien

« En milieu rural, il faut s'installer par envie et dans un projet de vie ».



PIERRE JANIN
associé gérant de l'agence Fabriques architecture-paysage et viticulteur

« Je suis architecte-paysagiste, agriculteur aussi: ça change le regard. Dans beaucoup de territoires, l'espace agricole est encore pensé comme un "vide" entre deux zones urbaines. Or il doit être considéré comme un espace à part entière, au même titre que la ville: lui aussi peut être dessiné. On entend parfois que s'implanter en milieu rural serait une impasse économique; c'est au contraire un terrain d'opportunités: on y gagne en liberté, et la relation avec les maîtres d'ouvrage peut être plus saine. Mais il faut assumer la part entrepreneuriale du métier: aller chercher la commande, la réinventer, se déplacer, ouvrir des possibles. Cette diversification nous a rendus plus résilients. L'apport de l'architecte en zone rurale, c'est aussi d'arriver avec ce regard que "tout est patrimoine". Trop souvent, le réflexe courant de certains élus, c'est: "Démolissons ce patrimoine préindustriel, parce qu'il est vieillissant, qu'on ne lui trouve plus d'usage." Avec du temps et des dispositifs, on peut reprendre le temps de regarder et de transformer le regard sur ce qui existe. On arrive ainsi à préserver, à imaginer de nouveaux usages, à lancer des appels à manifestation d'intérêt, des études de faisabilité qui revalorisent l'existant. Et l'on enclenche de nouvelles cultures communes: ateliers, discussions, échanges, appropriation de l'espace... pour des projets qui tiennent compte des valeurs déjà présentes dans ces territoires ruraux. »

« Le rural, c'est un territoire d'opportunités, de liberté et d'invention. »

LES LOGES, GÎTES ET BÂTIMENT D'ÉLEVAGE ÉQUIN ET BOVIN
À travers une architecture résolument située, un dialogue singulier entre une construction neuve valorisant les bois locaux et un patrimoine agricole restauré.
→ fabriques architectures paysages



FRÉDÉRIC BABE
architecte associé, Atelier Montrottier

« Nous sommes une douzaine d'architectes, installés à Montrottier, une commune de 1 400 habitants dans les monts du Lyonnais. Comme beaucoup, nous avons fait nos études en métropole, à Clermont-Ferrand, avant de travailler à Lyon. Et puis est venue l'envie de pratiquer autrement. Ce que ça change? Il faut distinguer "travailler en zone rurale" et "travailler depuis une zone rurale". Nous, on y vit: ce n'est pas une simple adresse, c'est un mode de vie. Et l'écosystème n'est pas le même: on échange plus directement avec les élus, au contact des habitants. Il faut aussi casser l'idée qu'en s'implantant dans un petit village, on devient automatiquement "l'architecte du village": l'implantation et la commande, ce n'est pas la même chose. En ruralité, on arrive souvent avec une problématique et on repart avec autre chose, parce que le territoire révèle des enjeux que les équipes n'avaient pas anticipés. Le fait d'être une agence d'une dizaine de personnes bouscule aussi le modèle traditionnel de l'architecte libéral, seul ou à deux. On peut se permettre d'avoir de l'ambition, sur l'ingénierie comme sur les expertises mobilisées en phase d'études. Quand on a une pratique assez large, on connaît des personnes très pointues: on peut les faire venir une ou deux journées sur une thématique, associer les services de l'État, solliciter un architecte-conseil. Ce sont des démarches qui paraissent parfois "pompeuses" à certains élus, parce qu'ils se disent que ce n'est "pas à notre échelle", alors que si, justement. Parler de nouvelles ruralités, c'est accepter qu'on n'a pas à être moins bien servi quand on est un petit village. »

« Un petit village n'a pas à se contenter d'un projet au rabais. »



PNBVB Soultzbach-les-Bains, 2024
Chargé de mission: Jérémie Ronchi
Résidents: Carla Causse, Alexis Campagne
→ balt-architecture.com

LA GAZETTE 2026



LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES DANS UN ÉCOQUARTIER
Habiter la pente, c'est économiser le foncier plus plat au profit d'une agriculture locale, tout en libérant des vues sur le grand paysage.
→ Atelier de Montrottier

« Sans la résidence d'architecture, nous aurions réalisé un parking »



JEAN ELIMINGER
maire de Soultzbach-les-Bains

« La résidence d'architecte dans notre village a eu un écho: elle a donné des idées à des collègues maires. Pour l'instant, on n'en est qu'au début; dans deux ans, on aura quelque chose à montrer et on pourra dire: "Vous voyez, c'est un exemple de concertation réussie entre architectes, aménageurs et population." Chez nous, la municipalité a été élue, en partie, sur un programme simple: faire un parking. Sans la résidence d'architecture et de paysage, nous l'aurions construit, sûr et certain! Pour une commune rurale, la résidence d'architecte est un outil formidable de dialogue: elle fait parler des gens qui n'avaient pas du tout la même vision. Oui, il y a eu des discussions parfois animées, mais cela a favorisé la cohésion entre tous les acteurs pour faire émerger une vision commune du réaménagement de l'entrée de notre village. Cela nous a ouvert l'horizon: il y aura des stationnements, mais ce sera d'abord une place de village, avec des arbres, un four à pain, une fontaine, et la possibilité de monter un chapiteau pour faire la fête. Le projet n'a plus rien à voir avec ce que nous imaginions au départ. Il faut préciser qu'en milieu rural, nous avons besoin de bâtiments modulaires, multi-usages. Notre souci, c'est qu'on répond à un besoin aujourd'hui, sans savoir si, dans dix ou vingt ans, ce sera le même. Un architecte peut nous accompagner sur cette question: anticiper d'autres usages. J'ai l'exemple d'un village de 150 habitants qui a agrandi une école en sachant que la démographie évoluera à la baisse. L'enjeu, dans nos territoires, c'est de penser des bâtiments capables de se transformer. »

7

SYNTHÈSE DES RÉSIDENCES



RÉSIDENCES 2025

VIREUX-MOLHAIN
PNR DES ARDENNES

Reims

VAL-DE-LIVRE
PNR DE LA MONTAGNE DE REIMS

Metz

JUVANZÉ
PNR DE LA FORÊT D'ORIENT

Strasbourg

RAMONCHAMP
PNR DES BALLONS DES VOSGES

«PNR DE LA FORÊT D'ORIENT

JUVANZÉ

SITE

Jardin communal

ÉCH. S

ACTIONS

- Favoriser le lien social
- Créer un espace collectif
- Transformer par le réemploi

THÉMATIQUES

Habiter le déjà-là Penser l'économie « globale »

PNR DES BALLONS DES VOSGES

RAMONCHAMP

SITE

Lotissement des Chaps de l'Épine

ÉCH. L

ACTIONS

- Préfigurer des futurs aménagements
- Créer du lien social
- Intégrer la nature dans l'espace public

THÉMATIQUES

Habiter le déjà-là Sortir de l'anthropocentrisme
Concilier les mobilités

PNR DE LA MONTAGNE DE REIMS

VAL-DE-LIVRE

SITE

Ancienne école des filles et salle de fêtes

ÉCH. S

ACTIONS

- Transformer par phases
- Créer de la mixité
- Dynamiser le centre-bourg

THÉMATIQUES

Habiter le déjà-là Favoriser l'engagement politique

PNR DES ARDENNES

VIREUX-MOLHAIN

SITE

→ Place Tiercet

ÉCH. M

ACTIONS

- Favoriser le lien social
- Accueillir de nouvelles activités
- Créer du lien avec le paysage

THÉMATIQUES

Sortir de l'anthropocentrisme
Favoriser l'engagement politique

JUVANZÉ

PNR DE LA FORÊT D'ORIENT

Forte de ses 35 habitants, Juvanzé est la plus petite commune à bénéficier du programme Interparc. Cette résidence témoigne de la capacité d'intervention des Parcs naturels régionaux et de la Région Grand Est dans la ruralité, auprès des villages en déficit d'ingénierie locale.

D'une grande richesse architecturale, paysagère et humaine, cette commune a pu bénéficier de tout le soutien du Parc pour porter et définir au mieux son projet de construction d'une halle publique en bois. Ne disposant plus de lieu commun pour les temps forts de la vie communale, la résidence a permis d'approfondir les réflexions autour de la création d'un espace public en plein cœur du village.

Portée par un élan de partage et de solidarité, la résidence a permis de mobiliser les acteurs privés et publics et de créer une synergie autour de l'émergence d'une structure d'acteurs de la filière du réemploi de matériaux.

Caroline Feneuil

Chargée de mission architecture conseil

LES RÉSIDENTS

SUO Paysage et Territoire :

→ Julie Maillard,
Architecte-urbaniste
→ Marie Mosquet,
Paysagiste-conceptrice

Seconde Main Architecture

→ Clémence Bondon,
Architecte réemploi
→ Zoé Riolet,
Architecte designeuse

L'équipe réunit deux jeunes agences sensibles et engagées face aux enjeux actuels, qu'ils relèvent des bouleversements anthropiques ou climatiques. SUO Paysage et Territoire développe une pratique transversale, qui se déploie à la croisée des échelles et des disciplines : paysage, urbanisme, écologie, sociologie, architecture, etc. Cette approche permet d'articuler les enjeux liés au grand territoire (étude du socle, du climat, des trames végétales, du réseau hydrologique etc.) avec la mise en lumière, par un travail d'immersion sur le site de projet, des histoires, des usages et des mémoires d'un lieu, qui se révèlent par une lecture attentive de l'existant et une curiosité pour le déjà-là. Seconde Main Architecture conçoit des projets de réhabilitation en portant une attention particulière aux matériaux. Convaincue que tout est déjà-là, l'agence souhaite révéler, puis imaginer et rendre possible de nouvelles mises en œuvre dans une approche ingénieuse, écologique et pragmatique. Ainsi, la conservation, le réemploi ou la transformation de l'existant deviennent des actes engagés, fertiles et fédérateurs.



DÉMOGRAPHIE EN 2023 36 hab.

DENSITÉ 7,3 hab. / km²

SUPERFICIE 4,94 km²

ALTITUDE ↓134 m, ↑172 m

● Bâti remarquable

◌ Équipement

SITE

● Site de projet

● Espace de réflexion

① Église St-Gengoult de Juvanzé

CALENDRIER

- 21 MAI 2025
Réunion de lancement
- ACTE I . DU 10 AU 14 JUIN 2025
Découverte et regards croisés
- ACTE II . DU 21 AU 25 JUILLET 2025
Des premières idées aux scénarios
- ACTE III . DU 16 AU 19 SEPTEMBRE 2025
Vers des faisabilités pré-opérationnelles
- 19 SEPTEMBRE 2025
Restitution de la résidence

DISPOSITIFS

- Balade exploratoire collective ;
- Atlas sensible : recueil de récits et témoignages des habitants par le biais de photographies anciennes ;
- Atelier cartographique : diagnostic collectif des usages, besoins et envies des habitants ;
- Rencontre avec des experts et des artisans locaux : ornithologue, archéologue-historien, maçon traditionnel, charpentier, scierie, poterie-tuilerie ;
- Atelier de co-conception : réflexion autour de la programmation, de l'implantation et des usages de la future halle publique et de son jardin ;
- Exposition du travail réalisé à la fin de chaque acte.

OUTILS DE TRAVAIL

- Approche territoriale (géologie, hydrologie...);
- Approche historique (photographies anciennes);
- Arpentage du village et des environs;
- Visite et relevés d'édifices patrimoniaux existants;
- Inventaire des ressources disponibles dans une logique d'intégration de matériaux de réemploi ;
- Maquettes pour réfléchir à l'intégration architecturale et paysagère du futur projet de halle publique ;
- Croquis afin d'illustrer les différents scénarios ;
- Préfiguration de la halle sur la parcelle de projet.

La commune de Juvanzé et ses 35 habitants ont engagé, avec la résidence d'architecture et de paysage, une réflexion sur le devenir de leur territoire, tout en mettant en lumière ce qui fait déjà leur singularité : un cadre paysager d'une incroyable richesse, au cœur d'un méandre de l'Aube. Le projet de halle publique souhaité par la commune prendra place à proximité de la mairie, sur une parcelle de jardin connue sous le nom de « Jardin d'Hélène ». Il s'agissait du jardin appartenant à l'ancienne doyenne du village, Hélène, décédée en 2024. Les villageois lui rendaient souvent visite pour obtenir de précieux conseils de jardinage. La parcelle est depuis devenue propriété communale, mais la mémoire de ce lieu, à la fois central et fédérateur, perdure au sein du village. Ainsi, notre démarche s'appuie sur une compréhension partagée du territoire et de ses enjeux. Le futur espace public et sa halle devront en effet s'inscrire dans l'héritage du lieu, répondre aux

besoins des habitant.es, mais également aux enjeux climatiques, tout en veillant à respecter la biodiversité présente sur le site, le patrimoine et les ressources locales.

DÉCOUVERTE ET REGARDS CROISÉS

Le premier acte de la résidence a commencé avec un travail d'arpentage, d'observation et de collecte. De nombreux temps de rencontre et d'échanges ont eu lieu, que ce soit avec les habitants de Juvanzé, ou encore avec différents experts et artisans locaux dont les connaissances ont permis d'enrichir notre compréhension du territoire. De ces différents ateliers sont ressorties des visions multiples – parfois personnelles, parfois partagées – qui ont permis de poser les bases d'un diagnostic partagé, et d'ouvrir de nombreuses pistes de réflexion pour la suite de la résidence.

DES PREMIÈRES IDÉES AUX SCÉNARIOS

Le deuxième acte a permis de préciser la programmation de la future halle et d'imaginer de nouveaux usages pour l'espace public. À partir d'une maquette à l'échelle du village, la réflexion s'est attachée à comprendre le rapport du jardin au grand paysage, avant d'imaginer divers scénarios de volumes, d'implantations et d'usages pour la future halle publique, en dialogue avec le patrimoine bâti existant et l'histoire singulière du lieu. En parallèle, nous avons, par le biais de visites de granges et de halles existantes, appréhendé les liens entre les ressources naturelles (la pierre, l'argile, le bois...) et les formes bâties auboises, tout en menant un travail d'inventaire des possibles gisements de réemploi.

VERS DES FAISABILITÉS PRÉ-OPÉRATIONNELLES

Le dernier acte de la résidence a franchi une étape importante vers la pré-opérationnalité. Il a permis de traduire les scénarios en faisabilités concrètes, explorant différentes voies. En parallèle de ces faisabilités, nous avons réalisé des fiches actions qui reprennent les thématiques et enjeux identifiés lors de l'acte I : usages, biodiversité, ressources, mémoires, climat. Chacune de ces fiches actions a pour objectif de guider les réflexions, en présentant des actions et dispositifs qui pourraient être mis en place dans le projet, à court, moyen et long termes.

- 1 Photographie d'archive du Jardin d'Hélène
- 2 Réunion de lancement de la résidence . Florent Vannier . PnrFO



Lors de la première semaine de résidence, les différents ateliers - balade exploratoire, atlas sensible, atelier cartographique - ont permis de recueillir les ressentis et les pratiques des habitants. L'un des constats majeurs qui en ressort concerne le manque de lieux d'usages publics à l'échelle du village : les habitants ont ainsi pris l'habitude de se retrouver les uns chez les autres, sous une grange, sur la terrasse de l'ancien presbytère, ou encore de s'approprier des espaces naturels tels que les berges et la plage de la rivière.

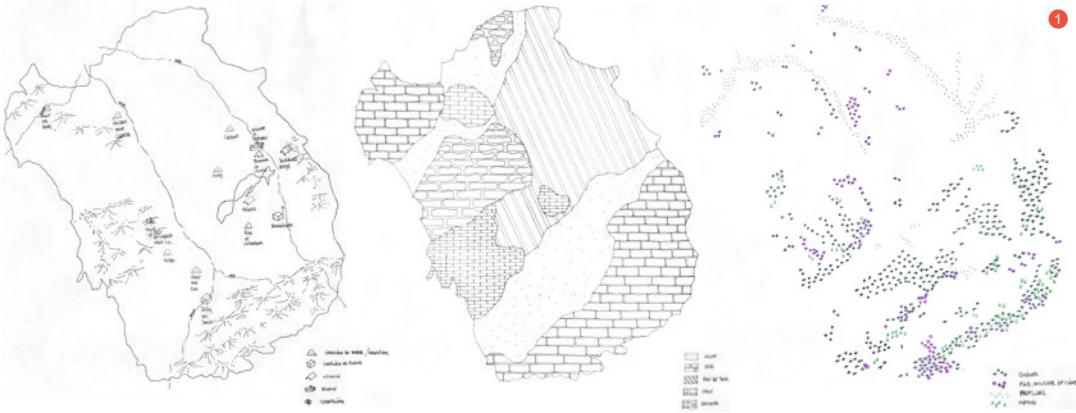
Les habitants sont également conscients du caractère paysager remarquable de leur village : au creux d'un méandre de l'Aube et le long de la ripisylve, le rapport à l'eau est à la fois source de vie et menace, en témoigne l'attachement des habitants à leur rivière, l'implantation de l'ancienne centrale hydraulique ou encore l'épisode d'inondations qui a eu lieu en 2018. Alors que la parcelle où sera implantée la future halle publique est actuellement un jardin qui présente un sol entièrement perméable et accueille une riche biodiversité, animale comme végétale, il convient de respecter ces qualités primordiales en les intégrant au futur projet.

Cette première semaine d'immersion a aussi révélé l'attachement des habitants à leur architecture vernaculaire : ils nous ont raconté, puis parfois fait visiter, plusieurs granges auboises, témoins de savoir-faire et de matérialités encore très présents dans le paysage. En mettant en perspective ces éléments, nous avons pu poser les bases d'un récit territorial dans lequel s'inscrira ce nouveau projet, à la croisée de plusieurs enjeux :



- les usages, afin d'imaginer un lieu qui fasse collectif pour toutes et tous, et qui s'adapte aux besoins de la commune (événement festif, usages du quotidien etc.)
- la biodiversité, afin de maintenir et d'enrichir une biodiversité locale remarquable, que ce soit dans le village ou sur la parcelle de projet ;
- les ressources, afin d'ancrer le projet au sein du patrimoine matériel et immatériel local ;
- la mémoire, afin de s'appuyer et de faire perdurer ce qui fait lien au sein de la communauté du village ;
- le climat, afin d'imaginer un futur espace public adapté aux saisons et aux mutations environnementales.

- 1 Cartes de repérage des ressources à l'échelle du département : les sites de production et de transformation des ressources, les matériaux utilisés dans la construction, les essences de bois locales.
- 2 Balade exploratoire collective dans le village
- 3 Atlas sensible : recueil de récits et témoignages des habitants par le biais de photographies anciennes
- 4 Atelier cartographique : diagnostic collectif des usages, besoins et envies des habitants
- 5 Visite d'édifices existants et inventaire des ressources disponibles dans une logique d'intégration de matériaux de réemploi
- 6 Rencontre et visite avec un expert local, Gilles Debordes, archéologue-historien spécialiste des granges traditionnelles
- 7 Exposition du travail réalisé à la fin de chaque acte.



Le projet de la halle publique de Juvanzé nécessite une réflexion attentive, tant sur sa programmation, sa volumétrie que son implantation. La halle prendra place sur l'ancien « Jardin d'Hélène », un site qui témoigne d'une dimension affective particulière de la part des habitants. Le futur projet devra donc veiller à préserver les qualités de ce lieu emblématique tout en offrant un nouveau commun appropriable par tous, qui devra également prendre en compte les conditions climatiques locales (vents dominants, ensoleillement, gestion des eaux pluviales...).

Afin de co-concevoir ce futur bâtiment ainsi que son jardin, deux ateliers autour de maquettes ont été organisés lors de l'acte II. Lors du premier atelier, une maquette à l'échelle du village a servi de support pour échanger avec les habitants, visant à définir l'implantation générale de la halle ainsi que les usages souhaités. Plusieurs propositions ont émergé : l'ajout d'un terrain de pétanque, d'aires de jeux pour enfants, ou encore d'éléments de mobilier conçus collectivement. Certains habitants ont exprimé leur envie de participer à la fabrication de bancs ou d'autres éléments en réemployant des troncs d'arbres ou d'autres matériaux disponibles localement.

Le second atelier s'est appuyé sur des maquettes plus détaillées, centrées sur la parcelle de projet. Nous y avons présenté plusieurs scénarios, articulant différentes propositions architecturales et paysagères : une halle entièrement construite en matériaux réem-

ployés, une halle articulant matériaux réemployés et matériaux neufs, et une halle entièrement neuve, construite avec des matériaux locaux et bio-géo-sourcés, issus de filières locales que nous avons pu rencontrer cette même semaine. Des scénarios paysagers ont également été présentés : l'un envisageait une mise en œuvre de mobiliers (bancs, jeux) à partir de ressources présentes sur la commune, et co-construits de manière participative par les habitants ; l'autre se projetait à long terme dans une logique d'aménagement futur de l'espace public, avec la mise en place par exemple de cheminements, d'une fontaine, d'éléments de mobiliers etc.

Lors de l'acte III, nous avons ensuite confronté ces scénarios aux contraintes techniques, réglementaires et financières, afin de réaliser des premières faisabilités pré-opérationnelles chiffrées. L'objectif était de permettre à la commune de se positionner autour d'un projet et d'une logique de mise en œuvre, afin d'établir les lignes directrices pour la suite du projet. Ces faisabilités ont permis d'intégrer concrètement la question du réemploi, avec la mise en place d'échanges et d'ateliers avec des professionnels (charpentiers, couvreurs) sur l'intégration de matériaux de réemploi dans le projet. Pour finir, des fiches-actions reprenant les thématiques identifiées à l'acte I ont été produites. Elles permettront de guider les réflexions de la commune, en présentant des actions et dispositifs qui pourront être mis en place dans le projet.



Faisabilité "Une halle en 100% réemploi"

1 Coupe de la halle et du jardin

2 Croquis du projet de la halle et du jardin

3 Plan masse du projet de la halle et du jardin

FAISABILITÉ 1, MATÉRIAUX NEUFS ET LOCAUX

Cette première faisabilité envisage la construction d'une halle à partir de matériaux neufs issus de filières locales, avec lesquelles nous sommes entrées en contact lors de la résidence (scierie Forêt Sciage, tuilerie-poterie d'Amance, etc.). La forme architecturale proposée reprend la forme d'une halle classique, comme nous avons pu l'observer à d'autres endroits sur le territoire aubois.

Dans ce scénario, la future halle se présente comme un bâtiment en longueur (6,5 m x 16,2 m, soit 105,3 m²) avec une avancée de toiture permettant d'augmenter l'espace au sol couvert (142,2 m²). L'espace de stockage se situe au nord : avec la mise en place d'un bardage côté est, la halle est donc fermée sur deux côtés (est et nord), offrant une protection contre le vent. Nous proposons, pour ce scénario, la mise en place d'une dalle béton au sol, permettant de nombreux usages, et qui se prolonge vers la mairie par un cheminement également en béton, répondant aux normes d'accessibilité PMR.

Dans ce scénario, nous nous projetons à long terme, dans un temps où la commune sera également en mesure de financer l'aménagement du jardin public autour de la mairie, qui accueille ici de nouveaux massifs plantés ainsi que divers mobiliers : une fontaine, des tables collectives, des jeux pour enfants, des chaises longues...

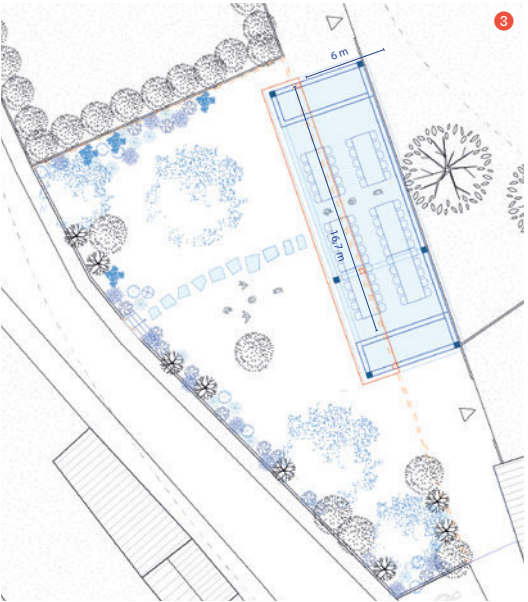
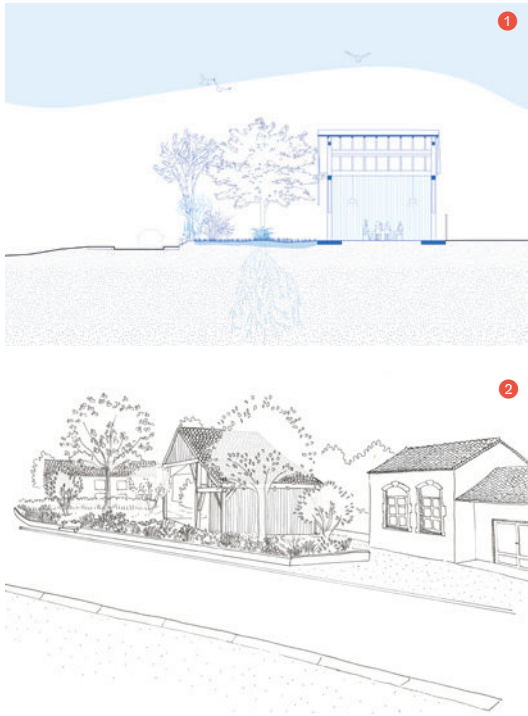
Matérialité envisagée pour la halle

- Structure en chêne local ;
- Tuile artisanale locale ;
- Débord de toiture ;
- Dalle béton désactivé au sol ;
- Bardage neuf en bois pour les fermetures.

Propositions d'aménagement pour le jardin

- Aménagement d'une place PMR en pavés devant la mairie ;
- Création d'une fontaine à partir du puits existant ;
- Création d'un second accès avec un revêtement en dur (béton, stabilisé, etc.) depuis la rue du Moulin ;
- Démolition totale du muret et dépose du grillage pour ouvrir l'espace public sur le reste de la commune ;
- Mise en place de mobiliers divers : table collective, bancs, jeux, etc ;
- Plantations d'arbres, d'arbustes et de massifs de vivaces.

CHARPENTE NEUVE	QTE	UNITÉ
Surface entre poteaux	105,3	m²
Surface sous toiture	142,2	m²
Hauteur faîtage	8,1	m
Surface réserve	24	m²
VOLUME BOIS	13,6	m³



Faisabilité "Allier neuf et réemploi"

1 Coupe de la halle et du jardin

2 Croquis du projet de la halle et du jardin

3 Plan masse du projet de la halle et du jardin

FAISABILITÉ 2, ALLIER RÉEMPLOI ET NEUF

Cette deuxième faisabilité explore une solution qui consiste à concevoir un projet de halle à partir d'éléments de bois de réemploi provenant d'un ou plusieurs gisements locaux. Dans ce scénario, la forme architecturale de la halle dépend des éléments réemployables identifiés (poutres, fermes, portiques, etc.) et sera à étudier en fonction des ressources et des méthodes traditionnelles (piquetage, lignage, etc.) permettant de réutiliser les bois de réemploi.

Dans notre étude de cas, nous avons imaginé une halle à partir de bois de réemploi provenant à la fois d'une grange dimière du territoire et du stock de l'entreprise de charpente locale Valentin Bouvet. La halle reprend donc la forme architecturale d'une grange dimière, typologie que nous avons observée à de nombreuses reprises. La halle se présente sous la forme d'un bâtiment tout en longueur (6 m x 16,7 m, soit 100,2 m²), dans lequel nous proposons deux zones de stockage latérales, permettant de fermer la halle sur trois côtés: au nord, au sud et à l'est. Dans ce scénario, nous proposons un sol en stabilisé renforcé, revêtement moins coûteux que le béton et permettant toutefois de nombreux usages.

Le jardin est ici retravaillé principalement par le biais de nouvelles plantations d'arbres et de massifs, notamment le long du muret existant conservé, afin de constituer un écrin végétal autour de la future halle.

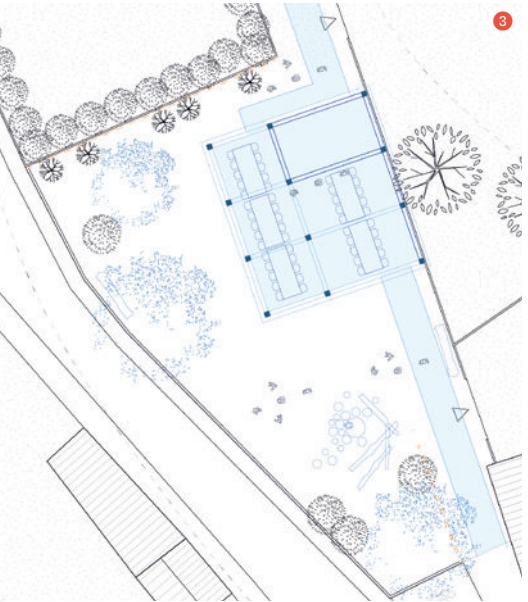
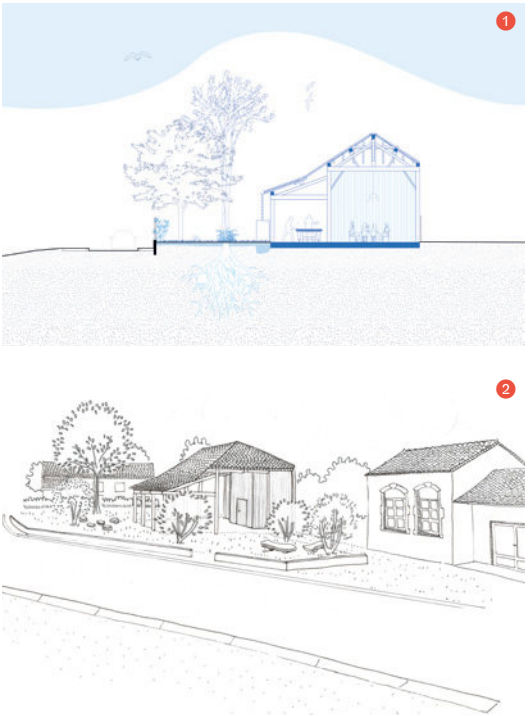
Matérialité envisagée pour la halle

- Portiques bois réemployés issus d'une grange dimière;
- Tuile artisanale locale et/ou réemployée;
- Sol en stabilisé;
- Bardage bois pour les côtés fermés et/ou pisé et/ou colombage;

Propositions d'aménagement pour le jardin

- Accès principal à la halle depuis la mairie;
- Création d'un second accès depuis la rue du Moulin, avec un système de pas japonais (qui peuvent être envisagés en matériaux de réemploi; cf fiche action Usages);
- Plantation d'arbres et nombreuses plantations d'arbustes, de vivaces et/ou de graminées le long du muret existant (possibilité de déposer la clôture);
- Conservation du muret côté rue.

CHARPENTE RÉEMPLOI + NEUF	QTÉ	UNITÉ
Surface entre poteaux	100,2	m²
Surface sous toiture	100,2	m²
Hauteur faîtage	8,6	m
Surface réserve	18,5	m²
VOLUME BOIS (dont 1,8 m³ neuf)	16,75	m³



Faisabilité "Une halle en 100% réemploi"

1 Coupe de la halle et du jardin

2 Croquis du projet de la halle et du jardin

3 Plan masse du projet de la halle et du jardin

FAISABILITÉ 3, UNE HALLE EN 100% RÉEMPLOI

Cette dernière faisabilité explore une solution qui consiste dans le démontage d'une grange existante préalablement repérée, qui correspondrait en termes de dimensions à la demande de la commune: dans cette étude de cas, il s'agit d'une grange située à Piney. La grange démontée sera ensuite stockée, avant d'être remontée sur la parcelle devant la mairie de Juvanzé. Cette approche permet de valoriser le patrimoine bâti existant, de donner une seconde vie à un bâtiment patrimonial et d'ancrer la halle dans la mémoire du territoire tout en explorant des solutions concrètes de réemploi.

Dans ce scénario, les éléments réemployables devront être identifiés sur place par des professionnels: dans notre étude de cas, nous identifions, par un diagnostic visuel, avec plusieurs charpentiers, que les portiques et les fermes semblent en bon état, et peuvent donc être réemployés. Les parties ne pouvant l'être sont remplacées par des éléments de bois de réemploi. La halle projetée reprend ainsi la forme de la grange de notre étude de cas, qui se compose d'une nef principale avec une travée (la seconde a disparu) positionnée à l'avant. Cette halle présente une forme relativement carrée (10,5 x 11,5 m, soit 120,7 m²). Elle est fermée au nord par un espace de stockage, et également à l'est par un bardage, et présente un sol en stabilisé renforcé. Le jardin est quant à lui aménagé avec des mobiliers co-construits par les habitants à partir de ressources locales (trunks, etc.)

Matérialité envisagée pour la halle

- Portique bois réemployé issu d'une grange existante, démontée et reconstruite;
- Tuile artisanale locale réemployée;
- Sol en stabilisé et/ou matériaux réemployés;
- Bardage bois pour les côtés fermés et/ou pisé et/ou colombage.

Propositions d'aménagement pour le jardin

- Construction d'éléments de mobilier comme des bancs ou des jeux pour enfants à partir de troncs d'arbres existants et disponibles sur la commune (cf fiche action Usages);
- Plantation d'arbres et d'arbustes par les habitants du village;
- Conservation du muret côté rue.

CHARPENTE RÉEMPLOI	QTÉ	UNITÉ
Surface entre poteaux	120,7	m²
Surface sous toiture	120,7	m²
Hauteur faîtage	7,5	m
Surface réserve	20	m²
VOLUME BOIS	15,7	m³

RAMONCHAMP

PNR DES BALLONS DES VOSGES

A l'origine du projet se trouvait la volonté de la commune de Ramonchamp d'intégrer les principes de la gestion différenciée des eaux pluviales à ses travaux de réfection de voirie des espaces publics du Lotissement des Champs de l'Épine. Après différents échanges et grâce à la Résidence, ce projet d'espace public s'est largement ouvert aux thématiques d'adaptation au changement climatique, de rééquilibrage des usages au profit de ceux des piétons, de création de lieux conviviaux et de densification du tissu urbain. Tout au long de la résidence, ces différents enjeux d'adaptation du lotissement ont été mis en débat avec les habitants, élus et partenaires. Les outils de concertation utilisés (balade urbaine, speed dating, scénarios, restitutions) ont abouti à un plan guide ambitieux. Il propose de transformer les larges rues à l'ambiance routière par des allées végétalisées où la voiture est autorisée mais non prioritaire. Avec ces propositions, les piétons et les cyclistes pourront emprunter les allées du lotissement pour rejoindre les abords de la Moselle, ses espaces de détente, le groupe scolaire et le centre-village, en toute quiétude.

Sophie Fournier

Chargée de mission paysages du quotidien au PNR des Ballons des Vosges

LES RÉSIDENTS

PAYSAGISTE CONCEPTRICE
Mélanie Pennel

ARCHITECTE-URBANISTE
Aline Toussaint

L'équipe de la résidence est composée de Mélanie Pennel, Paysagiste Conceptrice (SENS & Paysage) et d'Aline Toussaint, Architecte – Urbaniste (Ici & Là). En plus de leur expérience en maîtrise d'œuvre en architecture, aménagement et paysage au sein de leur propre agence, le travail de conseil au CAUE des Vosges où elles ont travaillé ensemble plusieurs années a renforcé leurs connaissances et leur approche en programmation et en animation de projets (concertation). Chacune développe au cœur de son bureau d'études son intérêt pour les problématiques d'aménagement des milieux ruraux. Là où l'ingénierie fait défaut, elles ont su développer la polyvalence nécessaire pour adapter leur pratique aux besoins des habitants et des élus de ces territoires. Complémentaires, elles croisent leurs compétences avec la volonté commune d'être à l'écoute des gens, d'être attentives aux lieux, et de donner la parole à tous les acteurs du territoire : décideurs, usagers, habitants, associations...



DÉMOGRAPHIE EN 2023 1815 hab.

DENSITÉ 115 hab./km²

SUPERFICIE 15,74 km²

ALTITUDE ↓ 454 m, ↑ 903 m

● Bâti remarquable

◉ Équipement

SITE

● Espace de réflexion

CALENDRIER

- 5 septembre 2025 : lancement de la résidence ;
- 20 septembre 2025 : diagnostic en marchant ;
- 29 septembre 2025 : speed-dating 1 ;
- 20 octobre 2025 : speed-dating 2 et séance de travail-rencontre en mairie ;
- 4 novembre 2025 : ateliers participatifs ;
- 22 novembre 2025 : restitution de la résidence ;

DISPOSITIFS

- Visite commentée ;
- Balade urbaine ;
- Rencontres avec les habitants (speed-dating de 20') ;
- Visites des habitants ne pouvant se déplacer ;
- Réunions en mairie ;
- Ateliers participatifs ;
- Exposition en mairie.

OUTILS DE TRAVAIL

- Affiches ;
- Flyers ;
- Questionnaire ;
- Vidéo ;
- Scénarios d'aménagement ;
- Croquis ;
- Coupes ;
- Schémas.

RASSEMBLER ET GÉNÉRER DE LA COHÉSION AU SEIN DU QUARTIER

Pour lancer la résidence, une balade collective a été organisée au sein du quartier. Une trentaine d'habitants aux profils variés étaient présents : des ménages, des enfants, les anciens du quartier (Dédé, Mathilde), les retraités, les nouveaux habitants. Un couple des résidences Vosgelis et quelques personnes de ce groupe de logements sociaux se sont joints au débriefing de fin.

Les gens se connaissent et apprécient particulièrement la fête des voisins chez Dédé. Les habitants du lotissement ne connaissent pas forcément les locaux Vosgelis.

Les habitants apprécient leur quartier, notamment :
→ le calme et la tranquillité,
→ la permanence et la bonne entente entre voisins,
→ la proximité avec la Moselle, l'accès aux commerces, aux services et au centre du village.

CONFRONTER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Le parcours permettait l'évocation de diverses thématiques de projet. La réfection de la voirie interroge, mais en premier lieu, tous souhaiteraient voir les "verrues" -des maisons individuelles abandonnées ou en manque d'entretien- se résorber.

Les habitants échangent sur la vitesse excessive. Les enfants ne peuvent pas jouer dans la rue en sécurité. Les anciens redoublent de vigilance lorsqu'ils sortent de leur cour. Le cédez-le-passage n'est pas respecté. Tout signe de déficit d'entretien ou de manque de civisme des usagers dérange : la maison inhabitée qui se dégrade, la végétation qui déborde sur la rue, les herbes trop hautes dans les bordures, les poubelles qui débordent, les crottes de chiens, la boue laissée par le tracteur sur la rue.

Quelques personnes semblent avoir des avis assez tranchés sur des idées de « solutions » évoquées : sens unique, ralentisseur, plots... Ces avis divergent selon que l'on supporte ou non le bruit, selon que l'on préfère la fluidité, selon que l'on habite au début ou au bout du lotissement.

Les habitants ne comprennent pas pourquoi la commune n'entretient plus la voirie. Ils y sont sensibles, déplorent les dépôts sauvages et veulent que le réaménagement soit bien pensé pour éviter ce déficit d'entretien. Leur souhait est de préserver un lotissement "propre". Il est apparu difficile de se projeter à 50 ans (sortir de ses problématiques quotidiennes ou aborder le dérèglement climatique) mais il a été remarqué que l'aménagement initial du lotissement n'avait pas changé en 50 ans, depuis sa création. Alors les habitants veulent que le lotissement reste un lieu agréable à vivre dans 50 ans.

DES OBJECTIFS CLAIRS

- Contribuer à l'amélioration d'un cadre de vie sain, favorisant le bien-être et propice au développement du lien social pour tous les habitants et usagers en valorisant la qualité urbaine, paysagère et architecturale.
- Améliorer le cadre de vie pour engager un cercle vertueux d'entretien, de réhabilitations et de valorisation.

- 1 Le parcours en 6 arrêts dans le lotissement des champs de l'épine
- 2 Le groupe d'habitants, participant au parcours.



UN ÉTAT DES LIEUX VU PAR LES HABITANTS

Les habitants connaissent leur quartier mieux que quiconque. Leur parole rend compte des problèmes aux différentes heures de la journée ou aux différents moments de l'année. Le temps d'échange du speed-dating vise à partager tant les problèmes que l'évolution du quartier et à répondre à leurs usages quotidiens (mobilité, services, sécurité, convivialité, etc.).

→ La mobilité: la mobilité a évolué. Elle était plus piétonne au début du lotissement. Elle est presque exclusivement motorisée aujourd'hui, et ce, malgré la passerelle piétonne. Les vitesses de certains véhicules (les livreurs, un voisin que tout le monde a repéré pour cela et des trottinettes électriques) exaspèrent. Mais les avis sur les solutions sont partagés. Certains ne veulent pas être contraints, d'autres souhaitent la sécurité avant tout.

→ La sécurité et la qualité de vie: le lotissement est un quartier calme, où les gens s'échangent des politesses et où il fait bon vivre. La fête de quartier chez Dédé est très attendue et la plupart des habitants désherbent leur bout de trottoir. Les incivilités sont rares.

→ Les services: tout est à portée de main, au cœur du village, par la passerelle ou le long de la RN66. Hormis la réorganisation des n° d'adresse, il n'y a pas de besoin.

→ Le futur: Ce sont aux jeunes de s'exprimer. Les plus anciens souhaitent aux plus jeunes autant de plaisir à habiter le quartier que celui qu'ils y ont eu.

Se servir de l'expertise habitante: la résidence est très bien accueillie par les habitants qui pensent que ce type d'engagement peut être la base d'une réflexion de la stratégie pour le village.

L'ÉTAT D'ESPRIT DES HABITANTS

Lorsque l'on parle de leur environnement immédiat, les habitants démontrent qu'ils ont un réel attachement à leur quartier. « On avait fait un circuit de kart avant que les premières maisons n'arrivent ». Ils ont noué des liens lors de la construction du lotissement mais aussi ensuite, lors de différents événements: « tout le monde se connaissait », « les enfants jouaient ensemble sur la rue », « les nouvelles familles ont été bien accueillies lors de la fête des voisins ».

Pour le projet, ils sont force de proposition. Et même s'ils ne vont pas dans le même sens, ils écoutent volontiers les problèmes de leurs voisins, qu'ils respectent. Les points de vue qui sont remontés de cette concertation touchent à la mémoire, à la durabilité, à l'identité, à la cohésion sociale, à la propreté et à l'efficacité du réaménagement du lotissement. La difficulté à se projeter vers du changement est perceptible. Finalement, le résultat leur est à peu près indifférent, si les lieux restent conviviaux, entretenus et que « le bien vivre-ensemble » est maintenu.

Rencontres individuelles sous forme de « speed-dating »



DIAGNOSTIC URBAIN: UN LOTISSEMENT TYPIQUE DANS SA FORME, ATYPIQUE DANS SON VÉCU

Lotissement classique: le quartier créé à l'emporte pièce, fait face aux parcelles agricoles et s'impose en rupture complète avec les paysages de la vallée, de la ripisylve et de la Moselle. Cette "duplication" de petites maisons au centre de leur parcelle reste le modèle souhaité par les habitants, y compris les nouveaux venus. Ce découpage foncier présente un plan avec une rue de desserte en forme de boucle. La rue est une chaussée large de 6 à 8 m, bordée de deux trottoirs de 1 à 2 m selon les endroits. L'organisation est celle d'un quartier "rue". Les maisons, presque toutes semblables, s'alignent sur son long, bordées par un trottoir relativement étroit, qui n'a d'autre raison d'être que de séparer la piste de circulation des piétons et d'accès aux entrées des parcelles. La monotonie est rompue par le plan: les courbes données à la « chaussée » limitent l'aspect répétitif en raccourcissant les perspectives. Chaque parcelle qui s'y greffe est construite d'un pavillon unifamilial. Cette typologie, qui favorise le chacun chez soi, n'est pas vécue comme tel par les habitants qui se connaissent bien et depuis longtemps. D'abord excentré à l'entrée du bourg, le lotissement était tout d'abord sous l'influence de la RN66. Les habitants avaient davantage un rapport à l'automobile et au grand territoire: en habitant le lotissement des Champs de l'Épine, ils sortaient sur la RN66 et regagnaient les activités extérieures au village.

Depuis que le lotissement a été raccroché au centre par une passerelle sur la Moselle, la connexion du quartier aux équipements scolaires et de loisirs a facilité et sécurisé les déplacements des habitants, qui sont désormais plus proches de la vie du bourg.

UNE RUE PEU ACCUEILLANTE

Dans le lotissement des Champs de l'Épine: on dort ou on reste chez soi et on se déplace. Éventuellement, on promène son chien. Dans le lotissement, il n'y a pas de commerce, peu d'espace public de rencontre, rien qui pourrait enclencher une vie collective plus riche. La voiture domine l'espace public: les revêtements sont faits pour elle et non pour les piétons. Dans cet univers minéral, l'herbe qui fissure l'enrobé est dénommée "mauvaise".

La proximité de la nature, l'habitude d'avoir toujours été dans cet environnement minéral n'appelle pas de nouveaux besoins. La plupart des habitants, déjà âgés, ne pensent pas devoir s'adapter au changement climatique.

Pourtant, les nouveaux habitants présents sentent bien qu'il faudrait des arbres pour rafraîchir la rue... et pour que ce soit "plus sympa".

Le diagnostic: un bilan collectif sur les usages, les perceptions et les évolutions souhaitées pour le lotissement



DES ATELIERS POUR QUESTIONNER DES SCÉNARIOS

Les échanges préalables offrent un socle concret pour imaginer l'avenir. Cette connaissance vécue, éprouvée, incarnée dans des pratiques, permet de saisir le fonctionnement actuel, ses tendances qui émergent, et les souhaits pour penser une évolution respectueuse, inscrite dans la continuité de la vie locale.

Les habitants ont su nous faire passer ce qui fait la force du quartier et pressentent ce qui doit le faire évoluer dans le bon sens. Pour accompagner cette transition et questionner les habitudes, nous avons proposé d'explorer des scénarios.

Les enjeux sociaux et environnementaux imposent de nouvelles manières de vivre ensemble. Imaginer l'avenir demande de bousculer ses habitudes et c'est la latitude et le niveau de pas de côté que nous cherchons à tester au travers de ces scénarios.

Penser autrement suppose de regarder ensemble les problèmes : la vitesse, la gestion des eaux pluviales, le manque d'entretien des espaces... Ces obstacles, lorsqu'ils sont abordés collectivement, deviennent des ressources. Ici, le consensus est né grâce à la transformation profonde que personne n'avait imaginée.



LA STRATÉGIE

Les ateliers ont été conçus comme un temps d'échange ouvert, permettant aux habitants d'exprimer leurs ressentis et d'imaginer collectivement les nouvelles manières d'habiter selon les scénarios présentés.

L'accueil a permis de présenter l'organisation générale de la soirée, les objectifs de la résidence d'architecture et de paysage, ainsi que les thématiques explorées : sécurité, propreté, cadre de vie, sociabilisation, fonctionnalité des espaces du quotidien, évolution des espaces publics face au changement climatique et dans la gestion de l'eau pluviale, réduction de la vitesse et de la place de l'automobile, nouvelles formes de convivialité.

Compte tenu du nombre restreint de participants, les ateliers ont été regroupés en un seul, en préservant les différents temps successifs autour de chaque scénario. Amenés à se projeter dans chacun d'eux, les participants se sont interrogés sur leurs habitudes, sur leur capacité à se projeter dans de nouveaux usages, sur la réorganisation des circulations, sur le renforcement des espaces de sociabilité, sur l'intégration de la nature, sur des solutions innovantes face au réchauffement climatique dans les différentes configurations données par les scénarios.

Échanges des participants autour d'un scénario d'aménagement

QUATRE SCÉNARIOS POUR TESTER LES USAGES

Dans le scénario A, la rue est pensée comme une voie à double sens, limitée à 30 km/h. La voirie est ponctuée de petits groupes de stationnement en pavés enherbés (2 à 4 places), implantés de manière alternée, pour créer des rétrécissements successifs, obligeant les voitures à ralentir et facilitant la cohabitation avec les piétons. Les eaux pluviales sont gérées en surface grâce à des noues végétalisées larges le long de la chaussée. Ces noues assurent l'infiltration, tout en apportant une présence végétale structurante.

Le cheminement piéton longe la chaussée de l'autre côté, favorisant les déplacements doux à l'écart des voitures. L'entrée du lotissement est identifiée et hiérarchisée, notamment par la présence de plantations et de la noue.

Le scénario B propose une rue transformée en zone de rencontre limitée à 20 km/h, où piétons, cyclistes et automobilistes partagent la même plateforme, les piétons étant prioritaires. La rue fonctionne en double sens dans sa partie nord, puis en sens unique dans sa partie sud afin de réduire les flux et d'adoucir les circulations.

La voirie est bordée de noues végétalisées. Ces noues larges assurent la gestion des eaux pluviales en infiltration et servent d'élément tampon entre les habitations et la circulation. Le stationnement est organisé en groupes de 3 à 4 places, répartis dans la bande de la noue.



La ruelle centrale devient piétonne et est transformée en un espace végétalisé et convivial, doté de bancs et propice à des usages de quartier (pétanque, pauses, rencontres). L'entrée du lotissement est clairement identifiée, permettant de comprendre immédiatement le changement de régime de circulation et l'arrivée dans la zone de rencontre.

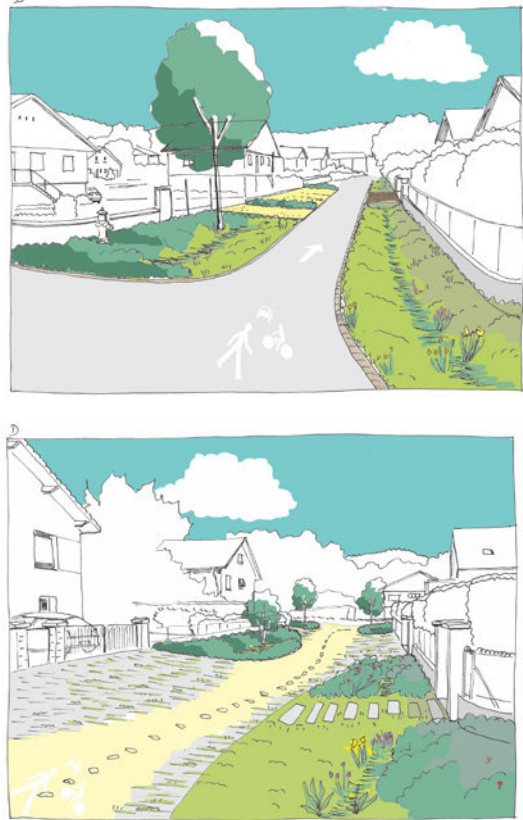
Le scénario C repose sur une organisation de la circulation combinant double sens sur la rue ouest et sens unique sur la rue est, le tout limité à 30 km/h pour maintenir un caractère apaisé. La rue ouest accueille un espace de mobilités douces (en jaune) confortable et partagé pour les piétons et cyclistes, axe structurant entre la RN66 et la passerelle piétonne. La ruelle centrale fonctionne en sens unique pour que les véhicules puissent limiter leur parcours.

Les eaux pluviales sont gérées par une noue végétalisée située d'un seul côté de la voirie. Cette noue est ponctuée de passerelles en bois, permettant l'accès aux propriétés tout en préservant la continuité hydraulique et écologique.

Le stationnement est limité et maîtrisé : quelques places sont disposées à l'entrée du lotissement et ponctuellement le long de la rue, évitant l'effet de « rue-parking ».

Le scénario D correspond au scénario retenu par les habitants. Il est décrit ci-après.

Illustrations comparatives des 4 scénarios débattus.



PRINCIPE DU SCÉNARIO RETENU

La voirie présente un profil souple et apaisé, pensé avant tout pour les circulations douces. L'absence d'un marquage routier classique, les matériaux clairs rappelant la terre, les accotements paysagers et la faible largeur, évoquent une allée de parc ou une desserte à l'intérieur d'une propriété. Il s'agit d'une voirie partagée, une zone de rencontre de 3 à 4 m de large, à double sens de circulation où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons et les cyclistes sont prioritaires. Les véhicules ne peuvent pas se croiser partout : la largeur de la bande de roulement est volontairement variable pour limiter la prise de vitesse. Elle est légèrement sinueuse et elle s'élargit devant les entrées des propriétés, permettant ainsi le stationnement, l'entrée sur la parcelle ou le croisement des véhicules. Cette bande de roulement souple, qui structure le quartier, évoque un tracé ancien ou rural.

Le profil de la voie ne présente pas de différence de niveau : tous les modes de circulation sont relayés sur la même bande de roulement, ce qui nécessite une certaine vigilance de l'ensemble des utilisateurs. Les zones latérales élargissent la chaussée en créant des surfaces plus confortables. Elles ne sont pas continues pour que les piétons, les vélos ou les usages quotidiens partagent le même espace.

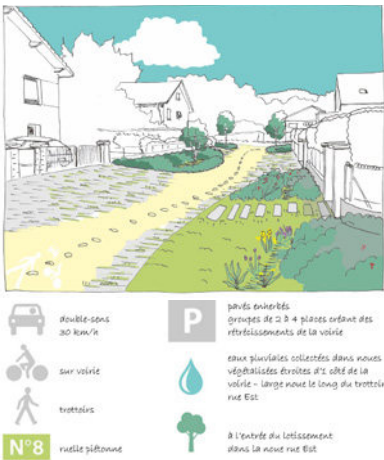


Comme pour les espaces devant les entrées des parcelles, ces surlargeurs servent à laisser passer un véhicule en sens inverse ou à permettre le stationnement. Leur revêtement perméable tient également un rôle d'absorption ou d'infiltration des eaux pluviales. Cette conception réduit naturellement la vitesse des véhicules et renforce la cohabitation entre automobilistes, piétons et cyclistes.

UNE ESTHÉTIQUE PAYSAGÈRE ASSOCIÉE AU FONCTIONNEMENT DE LA RUE

Le principe de voirie va de pair avec un accompagnement paysager conséquent. La végétation déborde sur la rue : les massifs de vivaces, de graminées et/ou arborés présentent plusieurs avantages. Pour le cadre de vie, tout d'abord, l'environnement paysager valorise le patrimoine du lotissement dans son ensemble. Il donne des repères et accompagne les perspectives tout en mettant en valeur l'urbanisme et l'architecture du lotissement. Cet environnement est propice au partage : il favorise les rencontres et la convivialité. Des habitants ont d'ailleurs proposé la plantation d'arbustes à petits fruits pour partager les récoltes.

Les références illustrant l'ambiance projetée du scénario D



Sur le volet de la sécurité, ces massifs rythment le tracé en créant des obstacles qui font ralentir la circulation. Les arbres incitent naturellement à réduire la vitesse. Les lignes courbes mêlent les différents usagers, créant plus de mélange, voire de confusion impliquant le ralentissement des usagers motorisés.

Sur le volet fonctionnel, les massifs constituent des espaces disponibles, en hiver, pour stocker la neige. Le reste du temps, ils absorbent les eaux de ruissellement de la chaussée. Selon les besoins (calcul des charges de pluies décennales, voire centennales) ces espaces peuvent être travaillés en creux pour servir de volume de stockage de ces eaux.

Pour l'amélioration du confort climatique, l'environnement paysager apporte de l'humidité (grâce à l'évapotranspiration) et de l'ombre qui permettent de lutter contre les effets « d'îlots de chaleur ». En abaissant la température, et en protégeant des vents la végétation apporte un confort et une meilleure qualité de vie aux habitants limitrophes.

Cet environnement convivial, où l'espace public est davantage conçu comme un lieu de vie plutôt qu'un simple espace de circulation renforce les liens sociaux et la tranquillité souhaitée par les habitants du quartier.

Le plan guide : les principes d'aménagements choisis par les habitants.



VAL-DE-LIVRE

PNR DE LA MONTAGNE DE REIMS

Val-de-Livre est une commune nouvelle qui regroupe, depuis 2016, deux villages et cinq hameaux. La municipalité et les associations, très actives, mettent en œuvre des projets à l'échelle de ce nouveau périmètre pour rassembler les habitants, offrir une complémentarité des services et améliorer le cadre de vie pour tous. La résidence menée par l'agence ALT (Paris) s'est intéressée à deux lieux emblématiques : l'ancienne école des filles qui accueille aujourd'hui des locaux associatifs et la salle des fêtes vieillissante de Louvois à laquelle est annexée l'ancienne mairie. En replaçant les problématiques dans une logique globale d'usages partagés et de déplacement doux, l'équipe a réinterrogé chaque lieu public de la commune pour l'inscrire dans un réseau et répondre aux besoins exprimés. Finalités : supprimer les doublons, mettre en avant l'accessibilité et les meilleures options pour transformer chaque espace, en proposant une gouvernance appropriée.

Caroline Feneuil

Chargée de mission architecture conseil

LES RÉSIDENTS

ARCHITECTE
Damien Bonnet

ARCHITECTE
Florian Charleroux

ARCHITECTE
Alice Chrétien

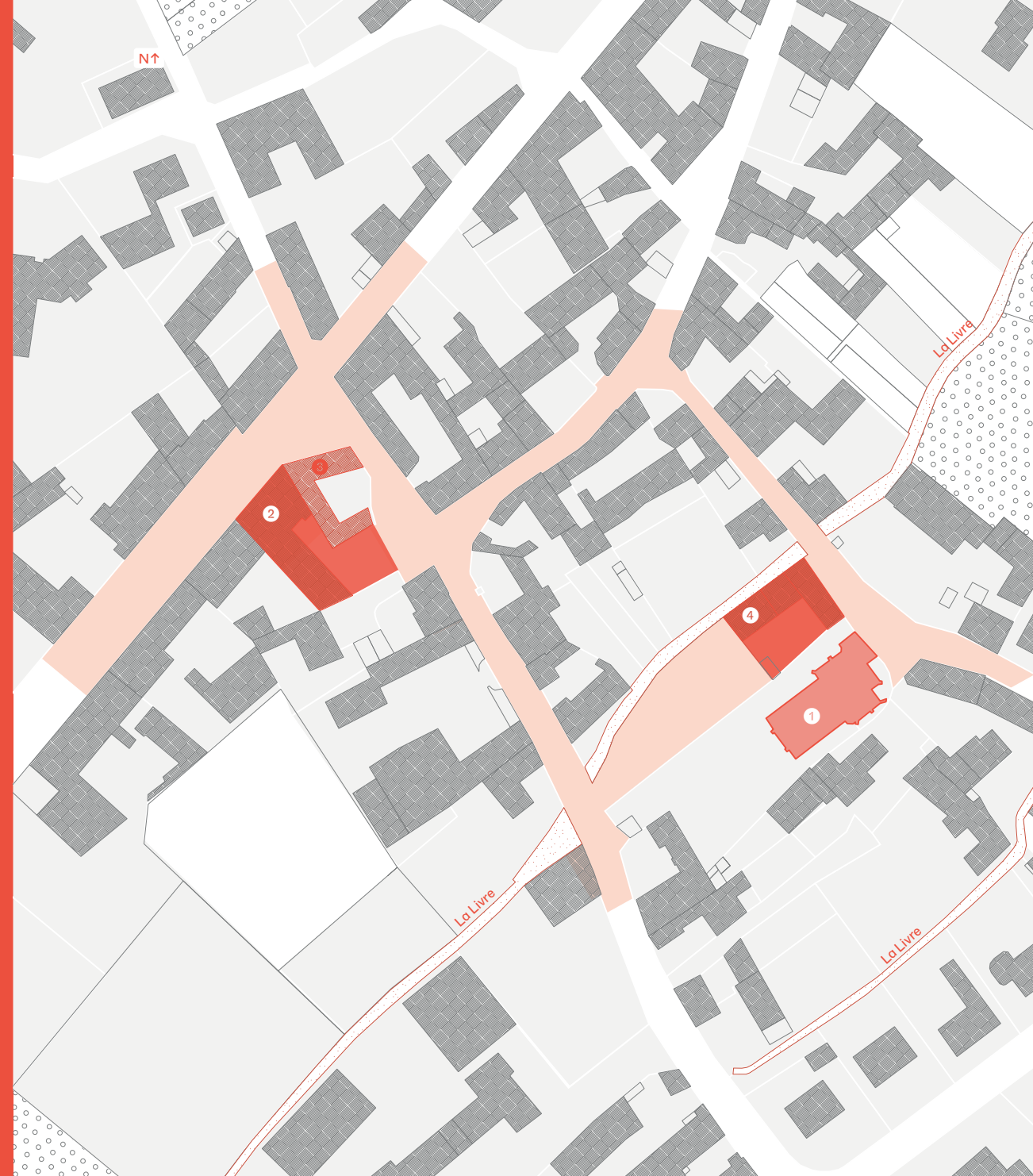
ARCHITECTE URBANISTE
Laura Jacqueline

ARCHITECTE CHARPENTIERE
Judith Saigot

Notre équipe s'est composée au fil des années et rassemble aujourd'hui des compétences d'architecture, d'urbanisme, de paysage et de médiation, avec une approche qui mêle création, dialogue et ancrage territorial. Nous pensons l'architecture et l'aménagement comme des outils vivants, qui évoluent avec ceux qui les habitent.

Avec notre regard croisé sur l'urbanisme et le paysage, nous explorons les dynamiques locales pour imaginer des espaces qui font sens, en phase avec leur environnement et leur histoire. La médiation est au cœur de notre démarche : nous créons des outils et des moments d'échange pour que chaque habitant puisse s'approprier le projet, y apporter ses idées et le faire évoluer.

Pas de plan figé ni de solution toute faite : on expérimente, on ajuste, on construit ensemble. La résidence à Val-de-Livre s'est inscrite pleinement dans notre approche du projet et nous a permis de mettre en œuvre notre savoir-faire, tout en construisant, avec et pour les habitants, un projet qui fasse sens pour leur village et son avenir.



DÉMOGRAPHIE EN 2023 586 hab.

DENSITÉ 26 hab. / km²

SUPERFICIE 22,34 km²

ALTITUDE ↓ 93 m, ↑ 281 m

● Bâti remarquable

◌ Équipement

SITE

● Site de projet

● Espace de réflexion

① Église St-Hyppolite de Louvois

② Salle des fêtes

③ Ancienne Mairie

④ La tanière
(locaux associatifs)

CALENDRIER

- 1^{er} temps de résidence: 13 au 15 juin 2025 ;
- 2^e temps de résidence: 11 au 13 juillet 2025 ;
- 3^e temps de résidence: 19 au 21 septembre 2025 ;
- 4^e temps de résidence: 7 au 9 novembre 2025.

DISPOSITIFS

- Porte-à-porte et entretiens avec les acteurs-clés ;
- Permanence et ateliers mobiles sur le vécu passé et actuel du territoire et des bâtiments ;
- Ateliers de programmation des bâtiments, de fléchage des transformations liées ;
- Tables rondes avec les élus communaux et le PNRMR autour des modes de gouvernance ;
- Atelier en petits groupes pour développer les scénarios ;
- Atelier sur les mobilités et la signalétique ;
- Fabrication de panneaux d’affichage et de panneaux de signalétique à implanter dans le village.

OUTILS DE TRAVAIL

- Plans, cartes ;
- Jeu de cartes thématiques ;
- Arbres de décision, dessins sur photo ;
- Post-it, gommettes, fils et épingles ;
- Pochoirs, peinture et outils de travail du bois.

UN PROJET PORTÉ PAR LES ACTEURS TERRITORIAUX

La résidence d’architecture et de paysage de Val-de-Livre s’inscrit dans le programme « Pour de Nouvelles Ruralités » porté par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Région Grand Est. Ce dispositif vise à accompagner les communes rurales dans leurs transitions architecturales, sociales et écologiques, en s’appuyant sur la créativité, le dialogue et la valorisation du patrimoine existant. La commune nouvelle de Val-de-Livre, par son patrimoine bâti existant et nouveau (le groupe scolaire et la nouvelle salle des fêtes), entre pleinement dans ce cadre.

UNE DÉMARCHE SITUÉE ET COLLECTIVE

Invitée par la commune et le PNR, l’agence Alt a mené cette résidence entre juin et novembre 2025, dans un esprit d’immersion et de co-construction. Notre approche, dite d’architecture située, consiste à partir des réalités locales — paysages, usages, histoires et ressources — pour construire avec les habitants des pistes d’avenir justes et désirables. Plutôt qu’une mission de conception classique, la résidence s’est construite comme un espace d’expérimentation et de médiation, où élus, habitants, associations et acteurs du territoire ont pu réfléchir ensemble à la transformation du patrimoine communal.

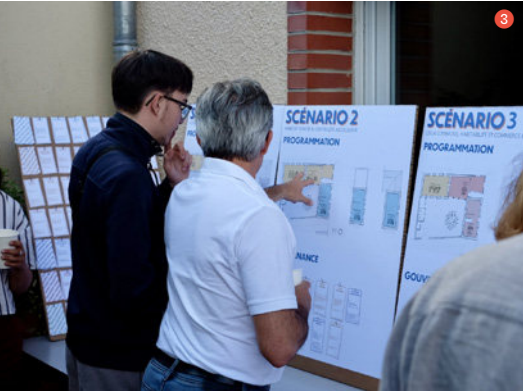
DEUX SITES, UN MÊME HORIZON

Les réflexions se sont concentrées sur deux lieux emblématiques de la commune de Val-de-Livre :
→ L’ancienne salle des fêtes et mairie de Louvois, aujourd’hui en recherche de nouveaux usages (habitat, activité libérale, halle, etc.) ;
→ L’ancienne école des filles, devenue la Tanière, un lieu associatif et culturel en plein essor. Ses murs racontent l’histoire du village et portent les enjeux contemporains de revitalisation, de mixité d’usages et de frugalité constructive.

UNE EXPOSITION POUR PARTAGER ET PROLONGER

Le quatrième et dernier temps de résidence a été celui de la restitution. Une exposition des travaux a permis de restituer les hypothèses de projet et les dynamiques collectives qui ont émergé au fil des rencontres. Elle proposait un parcours en trois volets :
→ Comprendre le territoire et ses enjeux ;
→ Partager la parole des habitants ;
→ Esquisser les possibles pour demain.
Plus qu’une restitution, cette exposition était une invitation à poursuivre la conversation, à prolonger les liens tissés entre habitants, élus et partenaires, et à imaginer ensemble la suite de cette aventure collective pour un Val-de-Livre vivant et durable.

- 1 Temps 1- atelier sur le vécu des habitants dans les bâtiments
- 2 Temps 1- atelier sur le vécu des habitants dans le territoire
- 3 Temps 2 - atelier sur la programmation des bâtiments
- 4 Temps 2 - table ronde sur les modes de gouvernance
- 5 Temps 3 - atelier en petits groupes sur le développement des scénarios
- 6 Temps 3 - atelier sur les mobilités et la signalétique
- 7 Temps 4 - fabrication participative de panneaux de signalétique
- 8 Temps 4 - exposition de restitution de la résidence



RENCONTRER ET DÉCOUVRIR

Le premier temps de résidence a permis de révéler la richesse et la diversité des pratiques qui structurent Val-de-Livre, tout en mettant en lumière les fragilités d'un territoire marqué par la disparition progressive des commerces, l'éparpillement des services et l'effacement progressif des lieux qui ont été des repères pour ses habitants. Les paroles recueillies dessinent un paysage social dense, où coexistent des besoins très concrets du quotidien : se retrouver, pratiquer des activités, accéder à des services médicaux ou administratifs, et un désir partagé de renforcer les liens entre habitants, générations et hameaux.

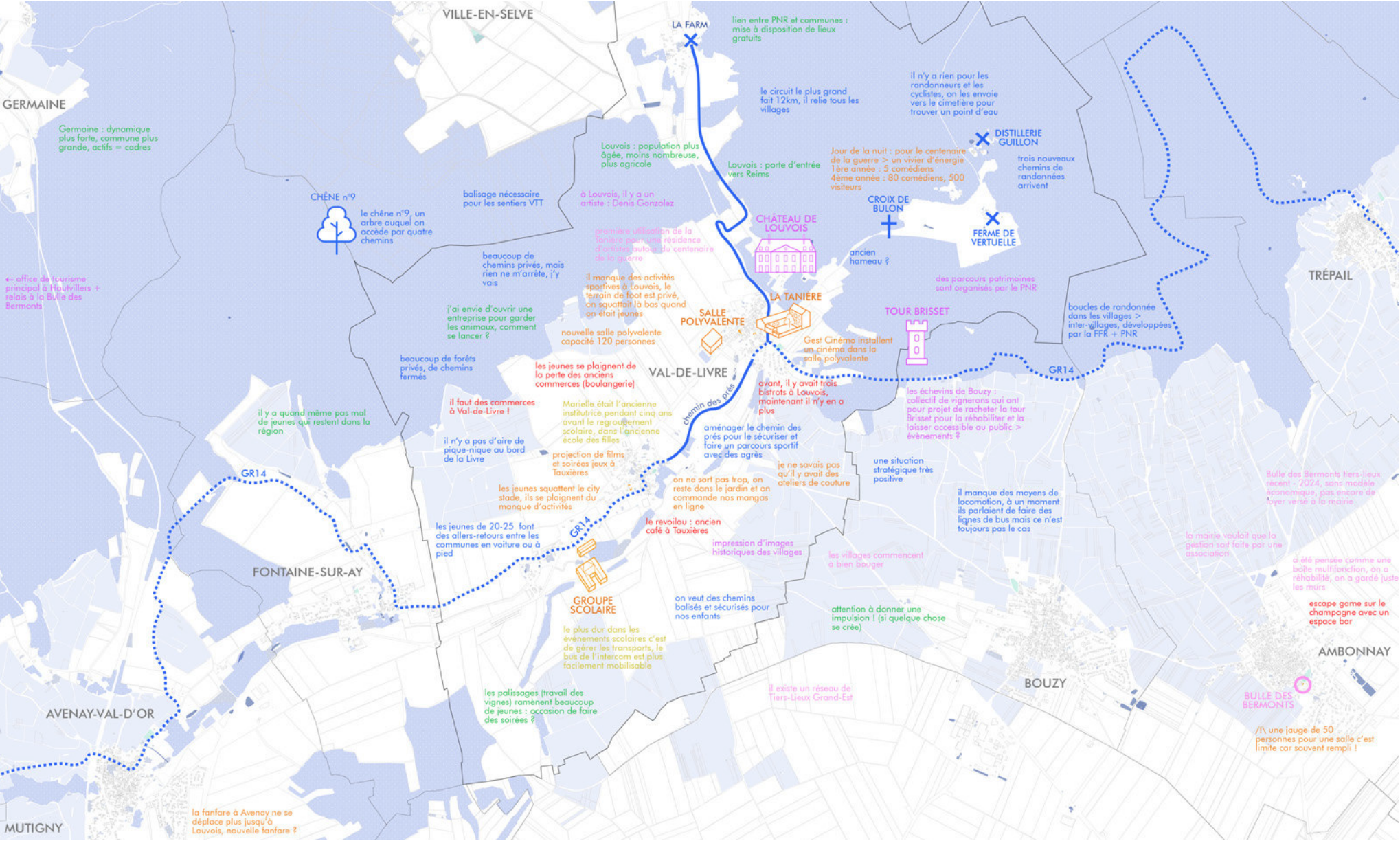
Les échanges montrent une attente forte autour de lieux capables d'accueillir des activités sociales, culturelles ou sportives en toute simplicité : des espaces permettant que l'on puisse se réunir, pratiquer, créer, transmettre. La question intergénérationnelle revient souvent, portée autant par les familles que par les seniors. Le manque d'un lieu identifiable pour partager des usages, organiser des ateliers ou accueillir des initiatives locales, nourrit l'envie d'espaces ouverts, flexibles et gérés collectivement.

Le registre économique apparaît lui aussi structurant : besoin de services de proximité, d'un point de dépôt pour producteurs, de petits commerces, d'un espace d'artisanat ou de marchés réguliers etc.

Mais aussi les fragilités d'un territoire où les mobilités restent dominées par la voiture, même pour de très courtes distances. L'omniprésence des déplacements motorisés apparaît comme un enjeu majeur : traverser le village à pied est perçu comme peu pratique ou peu sûr, en particulier sur l'axe principal, au trafic dense et continu. La culture, quant à elle, occupe une place inattendue mais centrale : projections, ateliers, concerts, accueil artistique, représentations théâtrales... Les habitants expriment une curiosité réelle et une volonté de faire vivre des formes d'ani-

mation régulières, légères et accessibles. Enfin, les usages touristiques, déjà présents, invitent à imaginer des liens plus fluides entre paysages, savoir-faire viticole et accueil local sans dénaturer la vie quotidienne.

Cartographie commentée par le vécu des habitants dans le territoire de Val-de-Livre et ses alentours



VIVRE LES BÂTIMENTS

Les échanges menés avec les habitants ont permis de préciser la manière dont ils perçoivent et utilisent les principaux lieux du centre-bourg. Au-delà de leur état ou de leur fonction actuelle, ces bâtiments jouent un rôle dans la vie collective, révélant des attentes distinctes selon leur capacité à accueillir des usages présents ou futurs.

LA TANIÈRE

La Tanière est largement considérée comme un lieu ouvert, accessible et agréable. Située en retrait de la route principale, elle offre un cadre calme, ombragé,

immédiatement reconnu comme propice aux rencontres et aux activités partagées. Son histoire scolaire demeure présente, mais sans figer le lieu : au contraire, cette mémoire positive nourrit son potentiel de réinvestissement. La salle de classe, lumineuse et simple à organiser, et l'ancien logement adaptable, constituent un ensemble souple où les habitants se projettent facilement. Les nombreuses activités associatives qui s'y sont succédé ces dernières années témoignent d'une appropriation naturelle du site et d'un fort potentiel pour accueillir des usages variés sans transformation lourde.

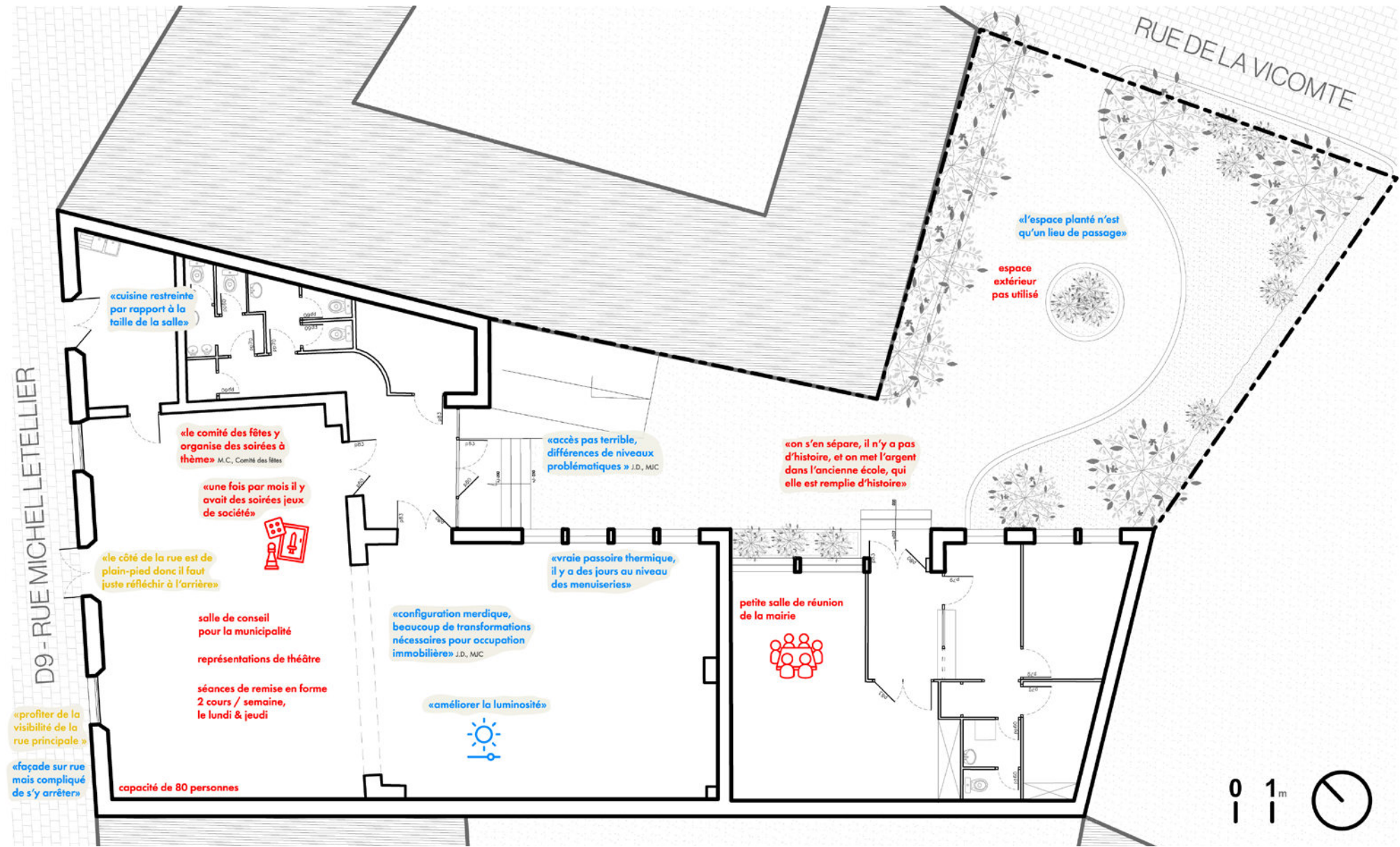
L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES

L'ancienne salle des fêtes suscite une perception plus réservée. Installée le long de la grande rue, elle cumule des contraintes structurelles et situationnelles : bruit, manque de lumière, proximité immédiate des habitations, difficulté de stationnement et de circulation. Si certains usages perdurent ponctuellement, le bâtiment apparaît peu adaptable et peine à offrir un cadre favorable pour imaginer de nouveaux projets.

Contrairement à la Tanière, il ne bénéficie pas d'un attachement symbolique particulier, ce qui limite sa capacité à fédérer une vision commune. Les habitants identifient peu de marges de transformation, d'autant que d'autres équipements municipaux, existants ou à venir, concentrent déjà les dynamiques locales.

Ces perceptions contrastées éclairent les capacités réelles de chaque lieu à soutenir des usages futurs. Elles dessinent un centre-bourg où certains espaces apparaissent comme moteurs potentiels, tandis que d'autres semblent plus difficiles à réactiver.

Plan commenté de l'ancienne salle des fêtes



APPROFONDIR ET PROJETER

L'objectif n'a pas seulement été de produire des formes architecturales, mais de construire une méthode collective permettant d'articuler usages, gouvernance, faisabilité technique et équilibre économique. Au fil de la résidence, un travail approfondi a été mené sur la gestion présente et future des espaces : répartition des responsabilités, modes de coopération, temporalités d'occupation, articulation entre activités régulières et événements ponctuels, ainsi que viabilité financière. L'enjeu n'était pas uniquement d'imaginer des lieux, mais de comprendre comment ils pourraient fonctionner de manière durable et partagée.

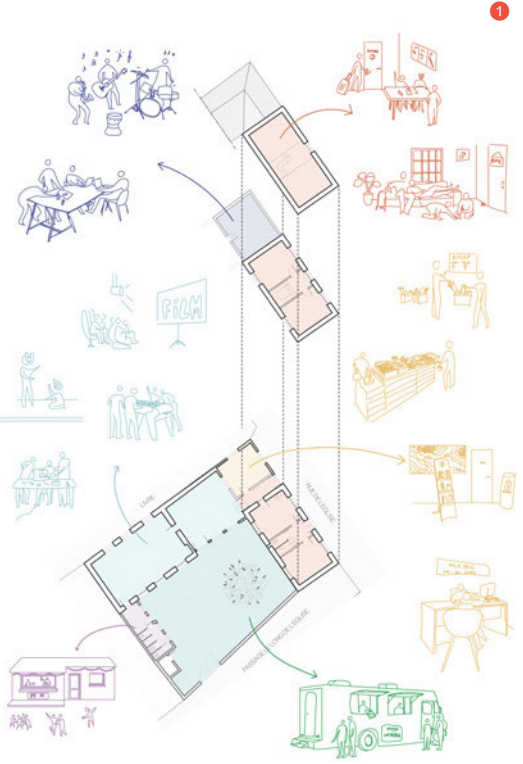
Pour cela, de nombreux outils ont été élaborés : organigrammes de fonctionnement, arbres de décision, tableaux de temporalités, projections économiques, mais aussi plans, axonométries et scénarios spatiaux. Ensemble, ils rendent visibles les conditions concrètes de mise en œuvre, les conséquences pratiques de chaque choix et les arbitrages nécessaires entre investissement, usages et gouvernance. Cette approche a permis aux habitants de dépasser la simple intention pour entrer dans la réalité opérationnelle de ce que pourrait devenir le cœur de Val-de-Livre.

PROGRAMME	QUOTIDIEN	HEBDOMADAIRE	BIMENSUEL	MENSUEL	PONCTUEL
café - bistro	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
food-truck	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
pôle associatif	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
cinéma/ théâtre	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
espace jeunes	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
ludothèque médiathèque	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
permanence municipale	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
point info tourisme	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
épicerie	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
amap	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
espace de co-working	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
salle de musique	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
logement (location)	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●
logement (résidence)	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●

Les discussions collectives ont ainsi permis d'évaluer les différentes directions possibles, de qualifier les priorités partagées et d'identifier les points de vigilance concernant l'ouverture des lieux, la coexistence des activités, la gestion des conflits d'usage ou encore la pérennité économique des projets.

En parallèle, un travail spécifique s'est engagé sur les mobilités et la signalétique à l'échelle du village. Un atelier participatif a permis de cartographier les points d'information existants et de concevoir des poteaux de signalisation indiquant les différents lieux clés du village, afin de les rendre visibles, lisibles et mieux connectés entre eux. Cette première étape de signalétique s'est prolongée par une réflexion plus large sur les mobilités, intégrant les questions de déplacements quotidiens, de continuités piétonnes, de parking, ainsi que les possibilités de requalifier certains axes pour favoriser une circulation apaisée.

1 Synthèse des ateliers de programmation du bâtiment de l'école des filles



ANCIENNE SALLE DES FÊTES

Pour l'ancienne salle des fêtes, plusieurs pistes ont été explorées : transformation en logements, création d'une halle et d'un jardin, implantation d'une activité médicale. Chaque hypothèse a été pensée en lien avec sa faisabilité technique et économique, afin de nourrir une réflexion réaliste et ouverte sur le devenir de ce bâtiment. Contrairement à la Tanière, le lieu ne suscite que peu de lien affectif ou patrimonial de la part des habitants, qui l'associent davantage à un espace fonctionnel qu'à un repère collectif. Ces constats ont conduit à envisager, pour tous les scénarios ci-contre, la dépose complète du bâtiment actuel, afin d'ouvrir la réflexion sur de nouvelles formes de projet, plus cohérentes avec les besoins de Val-de-Livre. Également, plusieurs échanges ont confirmé l'intérêt pour un appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.), permettant d'imaginer un projet porté par un acteur extérieur, privé, associatif ou mixte, tout en garantissant une continuité d'usage public et une valorisation du site existant.

Cette démarche pourrait, à terme, favoriser la conservation ou la réhabilitation du lieu, sans pour autant peser sur le budget communal. Trois invariants ont guidé la construction des scénarios :
→ Éviter toute concurrence avec les autres équipements de la commune (notamment la Tanière, la nouvelle salle des fêtes et les espaces municipaux),

- Maintenir une vocation utile à la commune,
- Permettre une requalification visible du centre-bourg.

Concernant les perspectives économiques, les échanges ont montré qu'il serait, quel que soit le scénario envisagé, plus pertinent pour la commune de vendre le bâtiment plutôt que de construire pour louer, cette option apparaissant économiquement plus cohérente au regard des coûts d'investissement.

Scénario 1 - Cabinet médical

Construction (ou réhabilitation) d'un bâtiment pour accueillir plusieurs praticiens, répondant à un besoin local fort et recréant une activité quotidienne en centre-bourg.

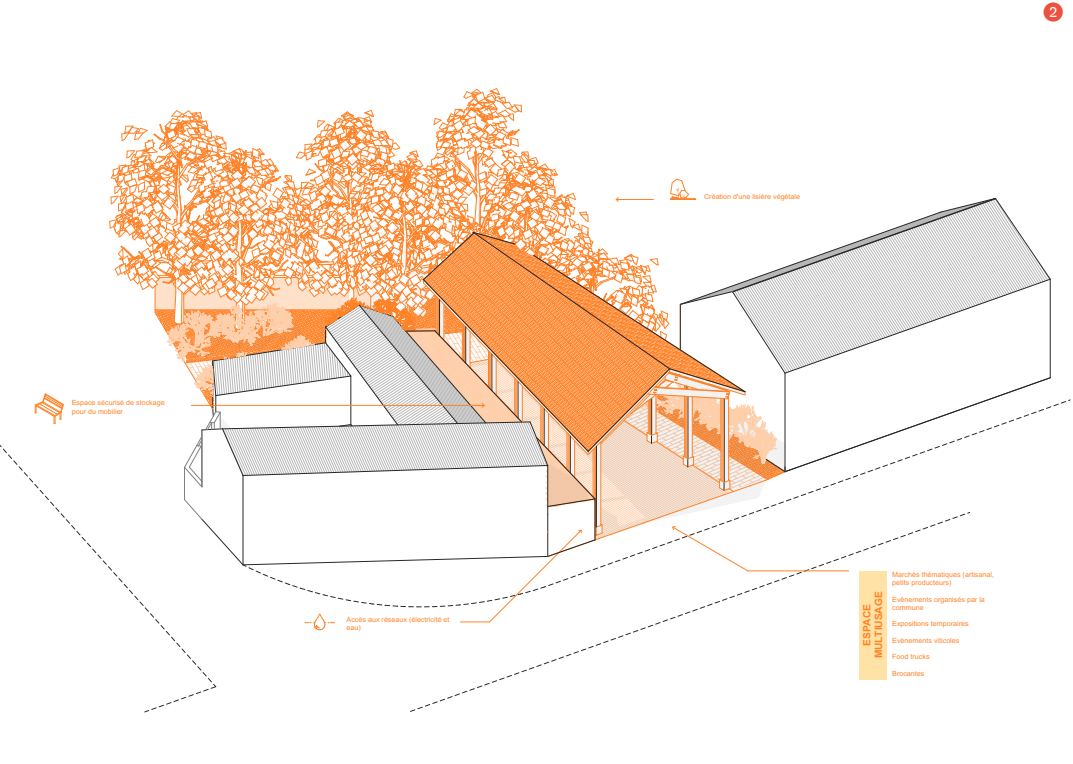
Scénario 2 - Halle

Création d'un espace couvert ouvert et végétalisé, lieu de marché et de convivialité, offrant un nouvel espace public au cœur du village à moindre coût.

Scénario 3 - Logements collectifs

Construction de logements en centre-bourg (sous réserve d'un PLU adapté), une piste intéressante mais économiquement fragile, à considérer comme hypothèse exploratoire.

2 Axonométrie du scénario de construction d'une halle en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes



LA TANIÈRE

Ses propositions s'appuient sur les échanges menés durant la résidence et traduisent les lignes directrices qui se sont construites collectivement : la Tanière est un bâtiment à conserver, porteur d'une forte valeur patrimoniale et sentimentale, un lieu fédérateur et naturellement habité par les habitants de Val-de-Livre. Le projet vise avant tout à faire vivre un programme pluriel dans un même espace, mêlant activités associatives, culturelles et sociales, sans cloisonnement strict des usages.

Cette mixité suppose une certaine souplesse et une réflexion partagée sur la gestion et la gouvernance du lieu, une "gymnastique collective" déjà engagée par les habitants eux-mêmes. L'idée d'un usage évolutif, où les espaces se transforment progressivement en fonction des besoins, a émergé comme une évidence. Le sujet d'un logement dans l'ancien appartement de l'institutrice, envisagé au départ comme une source de revenus potentiels, a été re-questionné : l'opération s'avère coûteuse, peu rentable et risque de créer des conflits d'usage au sein du bâtiment. Si le projet de tiers-lieu ne fonctionne pas, il reste possible d'y aménager des logements ou des espaces municipaux. À l'inverse, la possi-

bilité d'un point municipal ouvert ponctuellement dans la semaine a été évoquée comme une manière d'assurer une présence publique et un lien avec la mairie. Ces invariants permettent d'élaborer trois scénarios, gradués selon le degré d'intervention et les moyens mobilisés. Ils se complètent d'un second outil, les arbres de décision du troisième temps, qui, eux, explorent les questions de gestion, de gouvernance et de temporalité. Ensemble, ces deux supports forment une base de réflexion commune : l'un architectural, l'autre organisationnel.

Scénario 1 - Réhabilitation légère

Mise aux normes du bâtiment sans transformation profonde, pour maintenir les usages actuels et tester de nouvelles pratiques avant d'engager des travaux plus lourds.

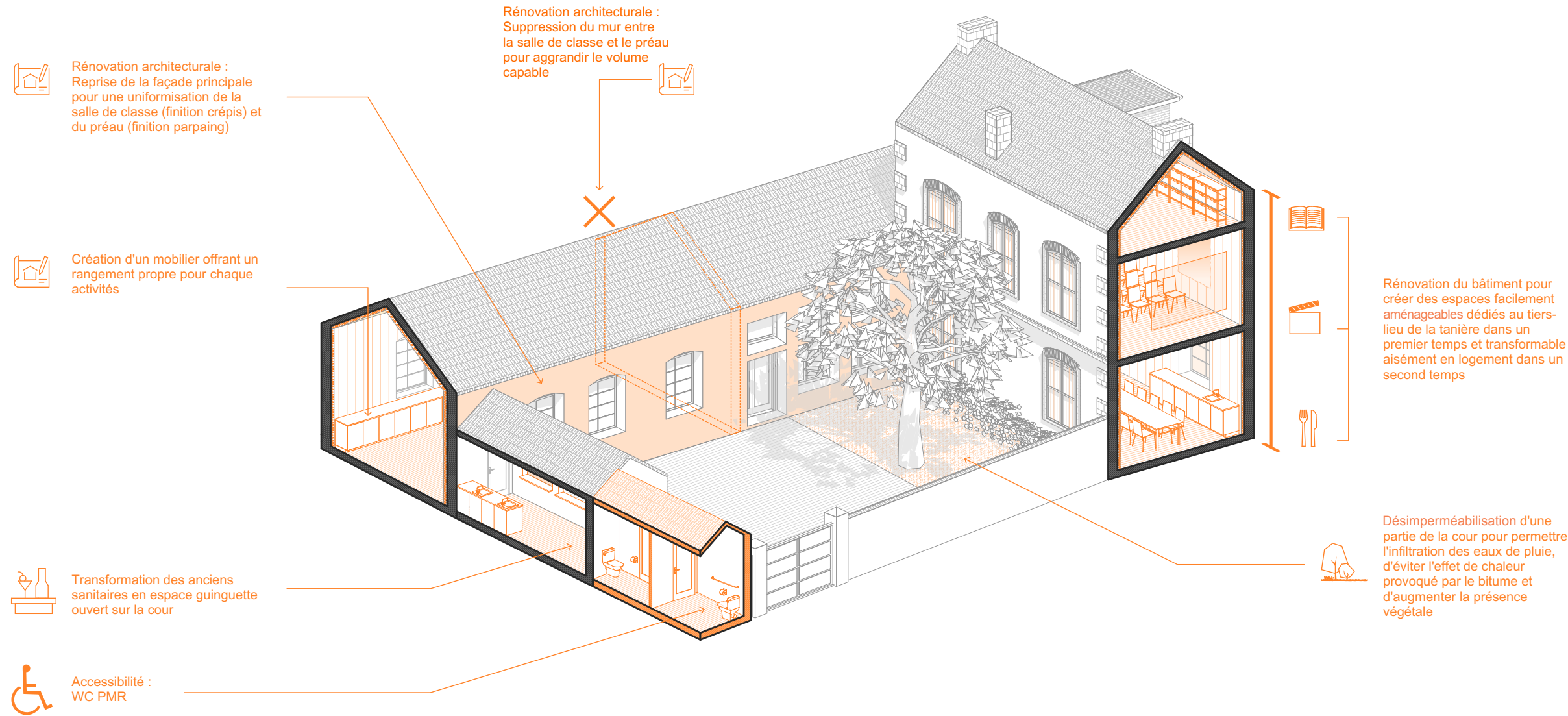
Scénario 2 - Transformation intermédiaire

Réaménagement des espaces pour plus de polyvalence : ouverture entre préau et classe, amélioration du confort, requalification du logement et cour végétalisée.

Scénario 3 - Recomposition ambitieuse

Refonte partielle du bâtiment : agrandissement de la cour, nouvelles ouvertures, surélévation côté rue et repensée globale des usages dans une vision à long terme.

Axonométrie du scénario 2 - transformation intermédiaire



TIERS-LIEUX

travaux
gestion
décision clé
intervention architecte
économie
programme
bilan

décision municipale de la
gestion de la tanière

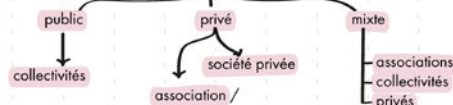
association de préfiguration
+ ouverture citoyenne

commission interne
+ gestion contrôlée entièrement par
le bureau municipal
- assimilé à un mouvement électoral

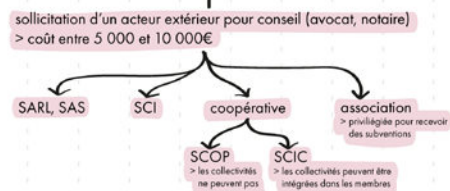
redaction d'une charte fondatrice

définition dans un court texte collectif du rôle, des intentions, et du
fonctionnement global du tiers-lieu

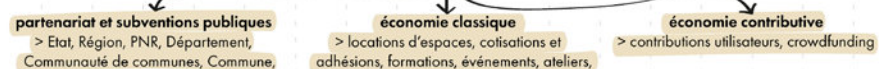
quelle gouvernance ?



quel statut juridique ?



quel financement ?



lancement du projet

dépose de l'enrobé
≈ 20 - 40€/m²
remise en état du sol
≈ 5 - 10€/m²

protections et
arrosage initial
≈ 300 - 700€

jardinières
≈ 150 - 400€/m²

Désimperméabilisation des sols

semis mélange prairie
≈ 60 - 15€/m²

cuisine + réseaux ≈ 2 500 - 5 000€
peinture reprise des surfaces ≈ 30-40€/m²
électricité basique ≈ 30-40€/m²

dépose des sanitaires
≈ 100 - 200€/u
création d'un sanitaire PMR
≈ 1 500 - 2 000€/u

enduit extérieur
≈ 50 - 70€/m²

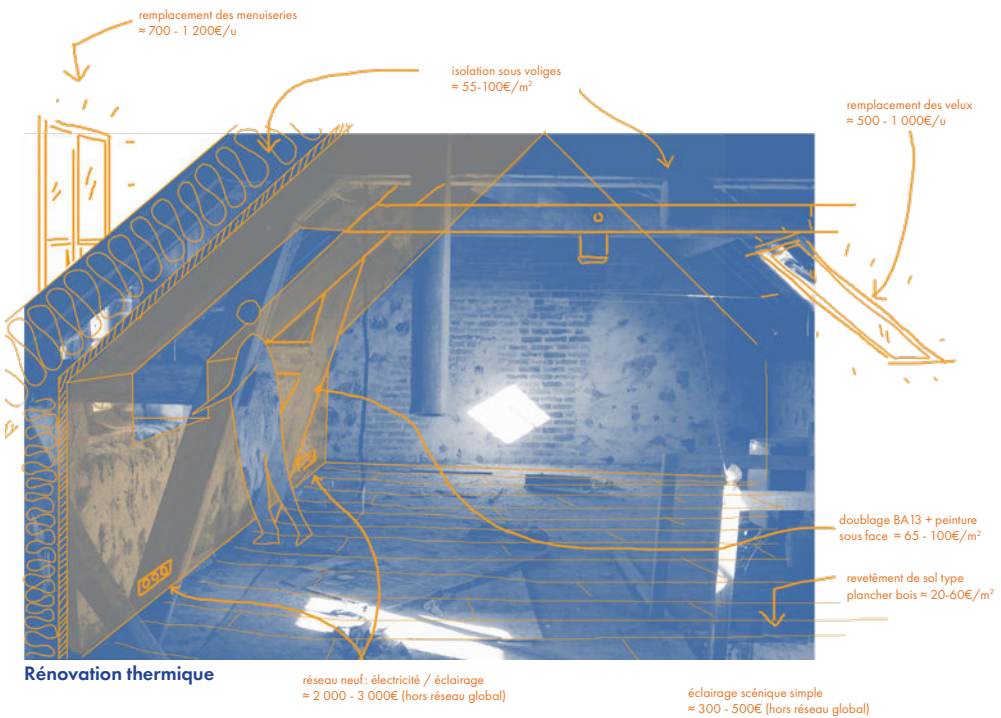
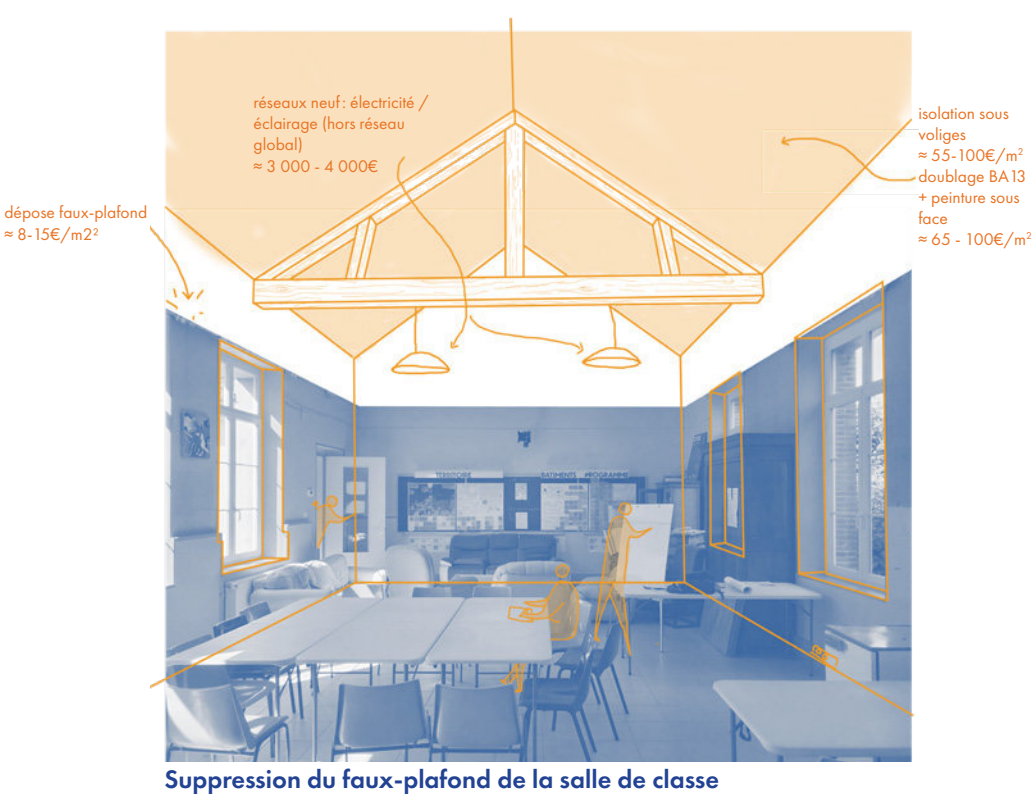
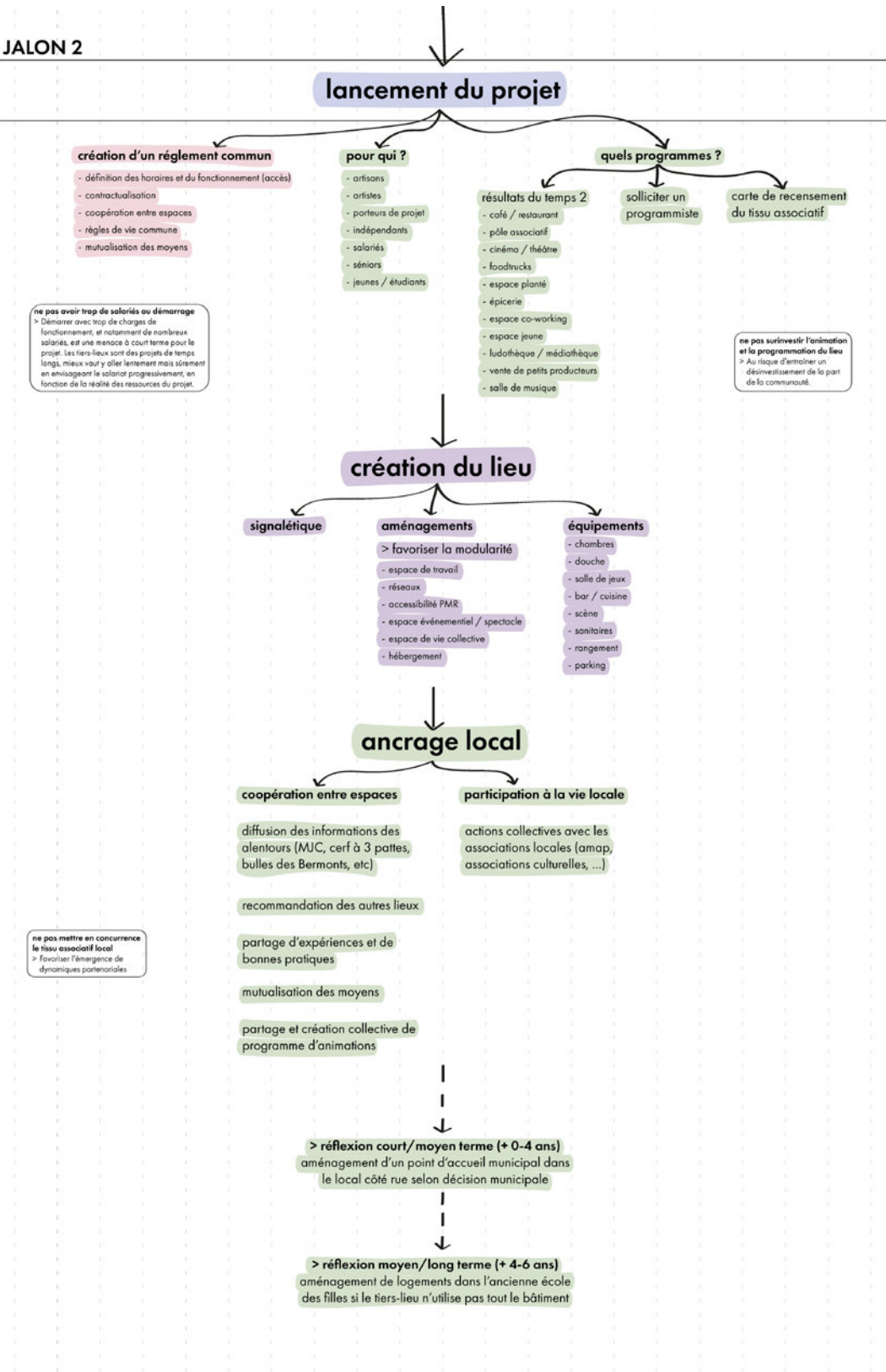
Aménagement d'un bar / guinguette

remplacement des menuiseries
≈ 500 - 1 500€/u

estrade ≈ 5 - 10€/m²

ouverture mur, création
d'un espace bar
≈ 2 000 - 4 000€/u

moblier/rangement
≈ 200 - 500€
moblier réemploi
≈ 0 - 300€



VIREUX-MOLHAIN

PNR DES ARDENNES

En 2025, le Parc naturel régional des Ardennes s'est associé à la commune de Vireux-Molhain. En effet, la commune souhaite repenser l'aménagement de la place Tiercet. Cet espace, libéré par le démantèlement d'une ancienne aciérie, est déjà largement utilisé mais la volonté communale est de repenser la cohérence de l'aménagement et de développer les usages de la place. L'équipe qui a été retenue est composée de 3 personnes : Idris Jani et Cécilia Lopez, tous deux architectes ainsi qu'Alexis Campagne, paysagiste. La commune leur a fixé comme objectif de créer un véritable parc public, offrant de multiples activités aux habitants mais aussi aux visiteurs de passage.

Caroline Feneuil

Chargée de mission architecture conseil

LES RÉSIDENTS

ARCHITECTE (PLATEFORME ARCHITECTURE)
Idris Jani

ARCHITECTE (COCAGNE ARCHITECTURE)
Cécilia Lopez

PAYSAGISTE (ATELIER ALEXIS CAMPAGNE)
Alexis Campagne

Installés respectivement à Pantin, Marseille et Toulouse, Idris Jani (Plateforme), Cécilia Lopez (Cocagne Architecture) et Alexis Campagne (Atelier Alexis Campagne) développent dans leurs pratiques l'analyse et la transformation urbaine et paysagère à différentes échelles, tout en ayant un intérêt prononcé pour les problématiques liées aux centres-bourgs des petites et moyennes villes.

À travers leurs missions respectives, ils cherchent dès que possible à inviter les usagers et futurs usagers d'un lieu à concevoir de manière collaborative le projet.

À Vireux-Molhain, ils se sont appuyés sur des processus de participation sociale, de médiation autour du paysage et de l'urbanisme, et de l'architecture.



DÉMOGRAPHIE EN 2022 1 504 hab.

DENSITÉ 181 hab. / km²

SUPERFICIE 8,29 km²

ALTITUDE ↓ 107 m, ↑ 306 m

● Bâti remarquable

◌ Équipement

SITE

● Site de projet

● Espace de réflexion

1 Mairie

2 Paroisse Vireux-Molhain

CALENDRIER

- Temps 1: Rencontre avec le territoire et ses habitants: diagnostic sensible, balades, entretiens avec les élus;
- Temps 2: Scénarios d'aménagement et ateliers de concertation: mise en commun des observations et expérimentations spatiales à échelle 1:1 sur le site;
- Temps 3: Restitution publique et exposition: présentation du récit de résidence, des scénarios d'aménagement et des préconisations.

DISPOSITIFS

- Ateliers participatifs et réunions publiques;
- Balades commentées sur et autour du site;
- Permanence à la maison du projet;
- Signalétique et communication locale;
- Restitution festive ouverte à tous les habitants.

OUTILS DE TRAVAIL

- Arpentage et relevé de l'existant;
- Reportage photographique;
- Diagnostic architectural, urbain et paysager;
- Croquis d'ambiance;
- Corpus de références et exemples inspirants;
- Maquettes de projet.

Le format de la résidence permet d'initier un dialogue entre les différents acteurs du projet: habitants, élus, concepteurs et partenaires du Parc Naturel Régional des Ardennes. Notre approche repose sur une méthode en trois temps: comprendre (diagnostic), partager (concertation) et projeter (restitution). La Résidence vise à révéler le potentiel de la place Tiercet, ancien site industriel bordé par la Meuse et le Viroin, en imaginant un espace public vivant, fédérateur et résilient, ancré dans la mémoire ouvrière du territoire.

TEMPS 1

RENCONTRE AVEC LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

Ce premier temps de Résidence a été consacré à la découverte de Vireux-Molhain et à des échanges avec les élus. Nous avons cherché à comprendre la relation intime que la population entretient avec la place Tiercet et ses abords et à formaliser un diagnostic partagé devant dresser un portrait sensible et fonctionnel du site. Ces temps d'observation et de dialogue ont révélé les ressources et les fragilités du lieu. De cette immersion est née une première lecture commune du site, point de départ d'un récit collectif autour de sa transformation future.

TEMPS 2

SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT ET ATELIERS DE CONCERTATION

Le deuxième temps de la Résidence a permis de transformer les observations du diagnostic en pistes concrètes de projet. Cela a été réalisé à travers trois ateliers de concertation et de médiation, avec les habitants et les scolaires, visant à diagnostiquer le site et à se projeter collectivement. Ces échanges ont donné lieu à la construction de scénarios d'aménagement explorant différentes manières de composer avec l'histoire industrielle du site, tout en questionnant le site dans ses contextes proche et lointain et en mobilisant les attentes du quotidien. Ces moments participatifs, à la fois ludiques et constructifs, ont permis de fédérer les habitants autour d'une vision partagée du lieu et de poser les bases spatiales et sensibles du projet d'aménagement.

TEMPS 3

RESTITUTION PUBLIQUE ET EXPOSITION

La restitution, festive et ouverte, a présenté les propositions d'aménagement: une place paysagère dont la liaison au centre-bourg est repensée, intégrant les usages existants et valorisant la mémoire du lieu. La restitution publique présente une note de synthèse, un plan d'aménagement et un carnet graphique proposant les grands principes du futur projet de la place Tiercet.

- 1 Programme de la semaine décliné en affiche et flyer visant à inviter la population à participer à la Résidence
- 2 Photographies du site au temps des hauts-fourneaux
- 3 Le site aujourd'hui, lors de notre visite

Résidence d'Architecture et de Paysage

Le PNR des Ardennes, la commune de Vireux-Molhain et la Région Grand-Est accueillent deux d'architectes et un paysagiste concepteur dans le cadre d'une Résidence de 10 jours.

Plusieurs temps forts sont proposés pour faire émerger des idées concertées et partagées afin d'imaginer collectivement l'avenir de la place Tiercet.

Quelle place de village à Vireux-Molhain ?

Mercredi 15 octobre
16h00-17h30
À la Salle des Fêtes

Atelier de diagnostic participatif sur la pratique du sport, des jeux et des loisirs sur la place Tiercet.
(Ouvert au jeune public principalement)

Quelle place de village à Vireux-Molhain ?

Mercredi 15 octobre
18h00-19h30
À la Salle des Fêtes

Atelier de diagnostic participatif sur des thématiques clés : usages, mobilités, Nature en ville, équipements, etc.

Habiller la place Tiercet

Mardi 21 octobre
17h00-18h30
À la Salle des Fêtes

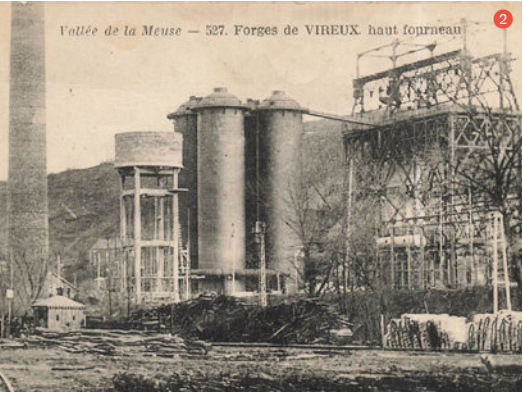
Atelier de co-construction visant à élaborer un scénario d'aménagement à partir des conclusions des précédents ateliers.

Restitution finale (+ temps festif)

Jeudi 23 octobre
18h00
À la Salle des Fêtes

Présentation du projet final sous forme d'exposition, suivi d'un moment convivial.

Venez !



COMPRENDRE LA RELATION INTIME AU LIEU

Tout au long de la Résidence, notre démarche s'est attachée à tisser des liens étroits entre observation, écoute et dialogue. Nous avons cherché à comprendre les usages quotidiens des habitants, leurs souvenirs, leurs attachements mais aussi leurs attentes pour l'avenir.

L'enjeu était de faire émerger une lecture partagée du site, nourrie à la fois de ressentis sensibles et d'analyses fonctionnelles, afin de poser les fondations d'un projet collectif et juste.

DES TEMPS D'ÉCHANGE POUR CROISER LES REGARDS

Plusieurs moments de rencontre ont rythmé la Résidence, chacun contribuant à enrichir la compréhension du lieu.

- Une réunion de lancement. Ce premier échange avec les élus a permis d'interroger le programme, de retracer l'histoire du village et du site, et d'exprimer nos premiers étonnements à la suite d'une visite de site effectuée la veille. Cette étape a posé le cadre d'un dialogue constructif et ouvert.
- Deux ateliers participatifs en salle. Réalisés le même jour à partir de cartographies et de photographies anciennes présentées aux participants comme base de dialogue, ils ont réuni d'un côté



les enfants et adolescents, grands utilisateurs du site du fait de la présence de quelques jeux (skate-park notamment), et de l'autre les habitants de différentes générations. Ces deux réunions ont permis d'explorer les multiples facettes de la place: ses ambiances, ses usages, ses manques, mais aussi ses qualités souvent insoupçonnées.

- Une réunion intermédiaire avec les élus. À la fin de la première semaine, nous avons présenté nos premières intuitions et constats dans le but de confronter les points de vue, de valider certaines orientations et d'en affiner d'autres.
- Un atelier de participation "grandeur nature". Point d'orgue de cette phase d'écoute, il a rassemblé une vingtaine d'habitants autour d'un exercice sensible: choisir ensemble, à l'aide d'une chaise symbolisant une assise vouée à être installée dans le parc, "le plus bel endroit" pour s'asseoir, se reposer, s'abriter, et "voir au loin".

- 1 Réunion de lancement avec les élus, le PNR et la Région
- 2 Atelier participatif n°1 en salle
- 3 Réunion intermédiaire, présentation des scénarios aux élus
- 4 Atelier de participation n°2 "grandeur nature"



VERS UN DIAGNOSTIC SENSIBLE ET PARTAGÉ

L'ensemble de ces temps d'écoute et d'expérimentation a nourri notre regard et affiné notre compréhension du site. Ils ont mis en lumière ses forces — la qualité paysagère, la présence du végétal, la richesse des usages — mais aussi ses fragilités: certains espaces peu lisibles, des transitions à repenser, des manques de confort et de convivialité.

De cette immersion collective est née une première lecture commune de la place Tiercet: un récit partagé qui fait dialoguer mémoire, vécu et désir de transformation.

Cette matière sensible et participative constitue aujourd'hui le socle d'un diagnostic partagé, à la fois fonctionnel et poétique, préalable essentiel à toute réflexion sur l'avenir de la place. Plus qu'un simple état des lieux, ce diagnostic raconte une manière d'habiter et de rêver le lieu, dans la continuité de ceux qui le vivent chaque jour.

5 Synthèse du diagnostic réalisé avec les habitants

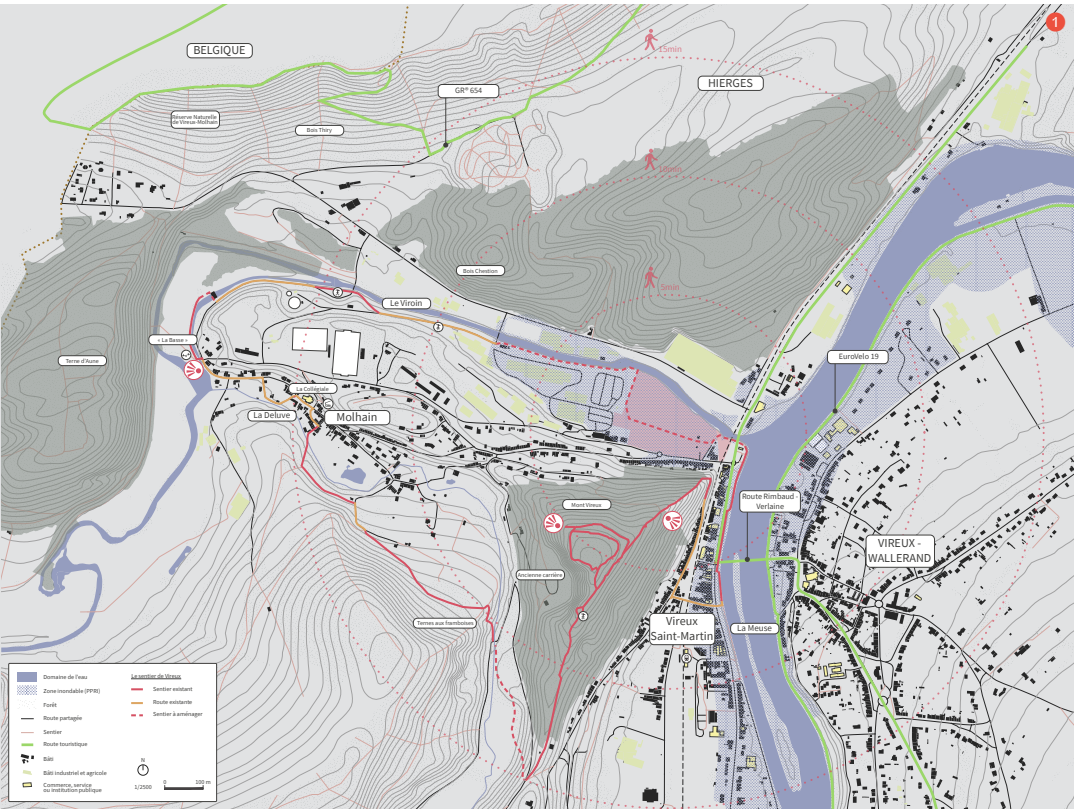


VIREUX-MOLHAIN

Commune de la vallée de la Meuse, Vireux-Molhain est marquée par de forts éléments paysagers. La majeure partie de son territoire est boisée, ce qui est le cas du Mont Vireux qui domine le village, en même temps qu'il le sépare en deux quartiers. D'abord, le "vieux Molhain" qui s'étend dans une dépression née de deux cours d'eau (la Deluve et le Viroin), et Vireux-Saint-Martin qui s'étend le long de la Meuse et fait face au village de Vireux-Wallerand. Le bâti de Vireux-Molhain est principalement constitué de maisons ouvrières témoignant du passé industriel des Ardennes.

UN PASSÉ INDUSTRIEL ENCORE PRÉSENT DANS LES MÉMOIRES

Jusqu'en 1984, une usine de métallurgie occupait le site de la place Tiercet en bord de Viroin : la Chiers. Elle employait alors 900 salariés quand elle fut mise à l'arrêt par sa direction malgré le soulèvement de ses ouvriers. Des affrontements entre ouvriers et forces de l'ordre eurent lieu allant jusqu'à l'incendie du château de la Buchères où était logé le directeur de la Chiers. À l'issue de ce mouvement social, la Chiers fut démantelée laissant derrière elle quelques traces discrètes mais encore visibles sur la place Tiercet. La Chiers et sa triste fin sont encore très présentes dans les mémoires des habitants qui comptent pour la plupart encore d'anciens ouvriers dans leur famille.



UNE ROTULE URBAINE ?

Le site de la Place Tiercet est à la rencontre de deux quartiers. D'une part, Molhain, un quartier en creux entre le Mont Vireux et le Viroin. Et d'autre part, le centre de la commune où l'on retrouve les commerces, la route départementale, la gare ainsi que les bords de Meuse. Vireux-Saint-Martin est également proche de flux touristiques qui traversent la commune, le camp romain, la véloroute mais aussi le parcours touristique Rimbaud-Verlaine ou encore un sentier de GR transfrontalier.

Ces multiples éléments qui se croisent à proximité de la place en font un lieu potentiellement stratégique bien qu'aujourd'hui mal relié à son environnement immédiat. En effet, la zone industrielle qui la jouxte à l'ouest la met à distance du réseau de sentiers piétons existant et de potentiels accès au Viroin. Sa limite nord est, elle, formée par le Viroin canalisé. Le cours d'eau se trouvant à quelques mètres en contrebas du niveau de la place, aucun rapport à l'eau n'est possible depuis la place. À l'est, la place est séparée du centre-ville et de la rue principale par une parcelle en friche, un rond-point et la voie ferrée. Le parcours piéton depuis le bord de Meuse pour la rejoindre traverse ainsi laborieusement les infrastructures routières et ferroviaires.

1 Carte de synthèse territoriale

UN PARC FRAGMENTÉ

Bien qu'il porte le nom de Place Tiercet, les habitants vivent ce lieu plus comme un parc que comme une place. En effet, il abrite une diversité d'espaces, d'usages et une présence du végétal qui l'apparentent plutôt à un parc.

- Il se décompose en six sous-espaces qui ont chacun leurs qualités mais sont juxtaposés sans lien ni cohérence :
- *L'entrée fonctionnelle*, elle possède un parking bien dimensionné, un portail autorisant l'accès aux véhicules et des toilettes. Tout ces éléments la rendent fonctionnelle, mais elle manque cependant d'un aménagement annonçant le parc, ses usages et invitant à y entrer.
 - *Le pôle d'usage*, où l'on trouve de nombreux équipements, un kiosque, des jeux pour enfants, des tables de pique-nique, un barbecue, des agrès de sport, un panier de basket... Cependant ces éléments, qui ne satisfont pas les besoins des habitants, ont été installés à travers le temps sans réflexion globale c'est-à-dire par esprit d'addition plus que de composition.
 - *La prairie spontanée*, l'espace le plus vaste du parc est régulièrement tondu et largement dégagé. Ici se fabriquent des vues sur le grand paysage mais aussi vers les industries voisines.
 - *Le bosquet sauvage*, espace boisé au nord du parc se caractérise par un espace où les strates arborées et arbustives se sont développées librement pendant des années, abritant une riche et variée biodiversité. Espace le plus éloigné de la voirie, il est relativement paisible si on fait abstraction de l'usine de production de fertilisants industriels qui se trouve de l'autre côté du Viroin, générant bruits et odeurs.



2 Schéma de la fragmentation actuelle du parc

- Les habitants aiment s'y promener accompagnés de leur chien, ou non, du fait du calme qui y règne.
- *La ripisylve du Viroin*, espace végétalisé accompagnant le Viroin, accueille une faune et flore spécifiques comme le castor dont certaines traces sont visibles sur certains arbres couchés. Cependant, en limite du sous-espace "pôle d'usage", elle s'interrompt pour devenir un espace de végétation maîtrisée, plantée et taillée qui ne permet pas les continuités végétales le long du Viroin.
 - *La berge alluviale*, espace en friche, est une berge en pente douce sur le Viroin. Ici, le visiteur peut y avoir accès à l'eau, tandis qu'une biodiversité spécifique y existe. On y passe sous une voûte en brique, patrimoine remarquable témoignant du passé industriel du site.

SYNTHÈSE ET ENJEUX

Le futur aménagement du parc de la place Tiercet doit répondre à plusieurs problématiques. Le site, actuellement enclavé, devra chercher à être mieux relié à son territoire, s'ouvrir sur ses vues et être mieux connecté à ses marges. Les espaces fractionnés et l'accumulation d'objets doivent faire place à une composition structurante et hiérarchisant les espaces et usages au sein du site. Enfin, le passé de la Chiers est relativement discret sur site alors qu'il est très présent dans les mémoires. Le nouvel aménagement devra ainsi révéler et mettre en valeur cette histoire.

SCÉNARIO 1: LA GRANDE PROMENADE

Le premier scénario s'inscrit dans la continuité de l'approche territoriale. Il propose d'ancrer le parc dans une nouvelle boucle de mobilités, en aménageant une grande magistrale est/ouest reliant la zone industrielle à une entrée requalifiée sur les berges de la Meuse. Ce nouvel axe devient l'ossature du projet : il restructure les espaces, hiérarchise les usages et accueille une halle multifonctionnelle formant un repère fort au cœur du parc.

À l'est, la promenade prolonge cette traversée et valorise le kiosque, repositionné sur l'axe majeur. La halle s'ouvre sur un vaste espace central destiné à accueillir aussi bien les événements annuels (fête patronale, brocante) que les usages quotidiens, comme le marché. Autour, les espaces de détente et de repos s'organisent de manière à révéler les vues sur le grand paysage : le Mont Vireux, les coteaux de la Meuse et les collines boisées. Ces positionnements s'appuient sur les observations recueillies lors de la concertation. Au sud de la magistrale, les espaces sportifs et récréatifs prennent place à proximité des accès principaux. Une bande végétale dense vient ici assurer la transition avec le tissu urbain et filtrer les vues, tout en renforçant la présence du végétal dans le parc. Le scénario intègre également une réflexion sur l'identité du lieu et sa mémoire industrielle. Les anciennes traces de l'usine sont préservées et mises en scène sous forme de petits événements reliés par un parcours pédagogique. Les futurs mobiliers et équipements reprendront ce vocabulaire industriel, notamment à travers l'usage de l'acier, matériau emblématique du site. Enfin, la gestion de l'eau constitue un enjeu majeur. Le projet devra anticiper les épisodes de crue et les reflux de la Meuse. Les étapes suivantes pourraient ainsi



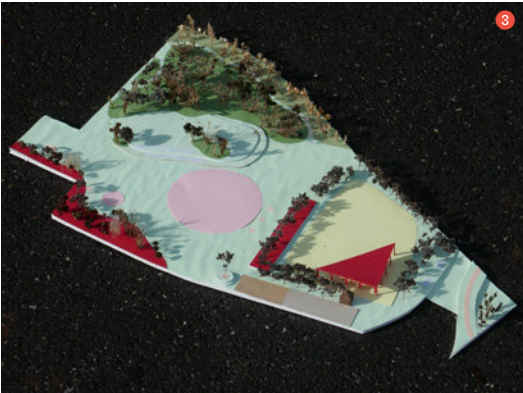
explorer la création d'un système de noues accompagnant les cheminements, capable d'absorber et de rediriger les eaux vers le Viroin, conciliant ainsi résilience écologique et qualité paysagère.

SCÉNARIO 2: ESPACES EN DIALOGUE

La seconde proposition s'inscrit dans la continuité de la lecture territoriale tout en assumant la fragmentation actuelle du parc en deux entités : l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Elle vient en renforcer la logique et la lisibilité.

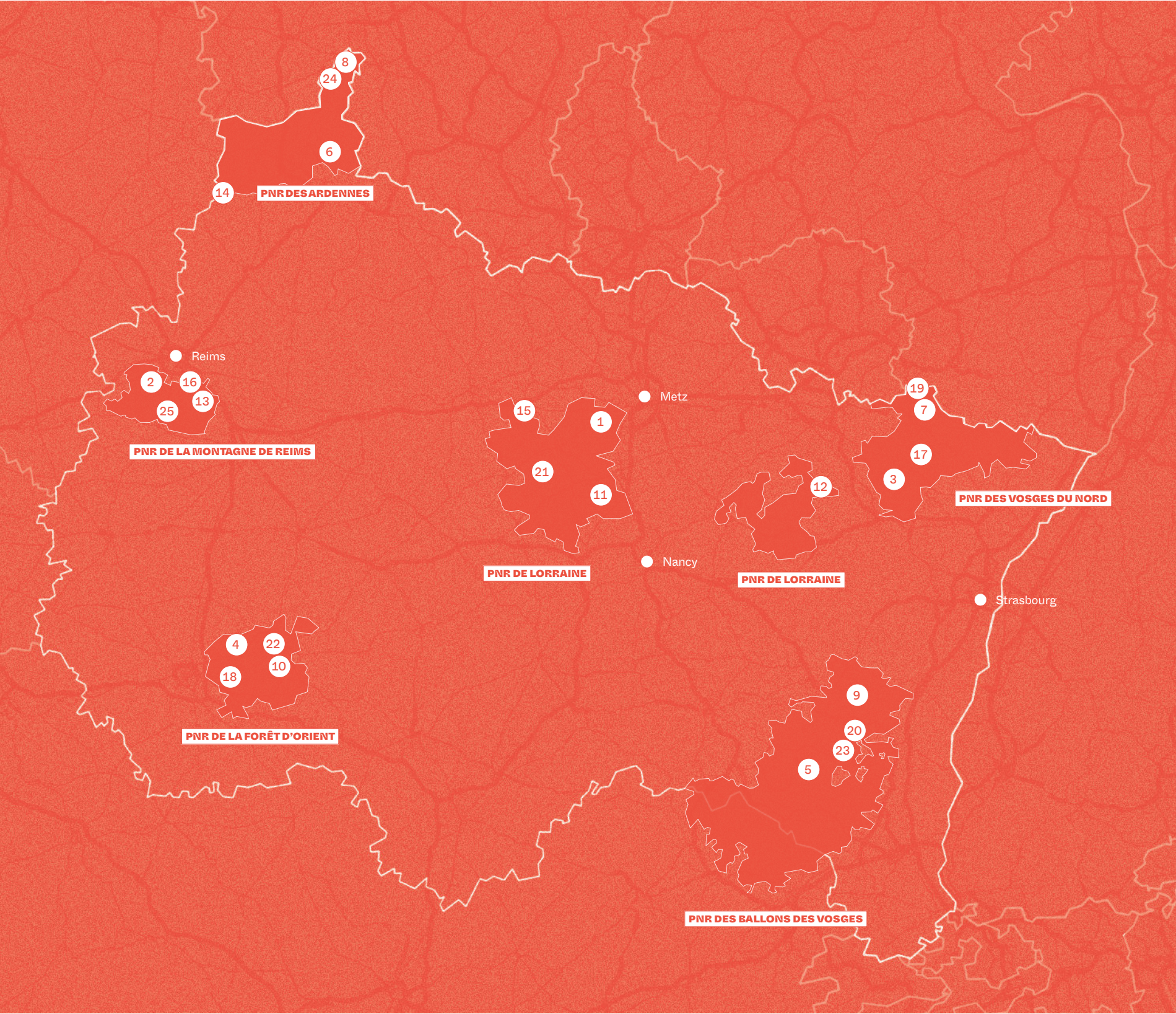
La halle est ici implantée à proximité immédiate de l'entrée du site et du centre-ville, à l'emplacement du kiosque existant. Orientée vers l'actuel parvis — entièrement reconfiguré et libéré de ses massifs en brique —, elle offre un large espace d'accueil pour les événements annuels ou ponctuels. Depuis la halle, les vues s'ouvrent vers l'ouest, en direction des entrepôts. Un filtre végétal vient alors prolonger les alignements existants, atténuant cette limite et enveloppant le parvis dans une atmosphère plus intime. Ce premier espace dialogue avec un second : la clairière. Celle-ci est délimitée au nord par le bosquet sauvage, préservé, et au sud par un nouveau cordon boisé, formant un ensemble cohérent et équilibré. S'y installent des équipements récréatifs et sportifs qui répondent au programme et renforcent l'attractivité du lieu. Les espaces de détente et de repos sont également positionnés de manière à valoriser les vues sur le grand paysage, invitant à la pause et à la contemplation.

- 1 Restitution finale et présentation des scénarios aux habitants
- 2 Maquette du scénario 1
- 3 Maquette du scénario 2



BILAN DE 6 ANS





- 2021**
 - 1 Pagny-sur-Moselle
 - 2 Chamery
 - 3 La Petite-Pierre
 - 4 Piney
 - 5 Wildenstein
 - 6 Bogny-sur-Meuse
- 2022**
 - 7 Bitche
 - 8 Charlemont
 - 9 Corcieux
 - 10 Dienville
 - 11 Dieulouard
 - 12 Fénétrange
 - 13 Trépaill
- 2023**
 - 14 Communes de Thiérache
 - 15 Fresnes-en-Woëvre
 - 16 Verzeday
 - 17 Wingen-sur-Moder
- 2024**
 - 18 Mesnil-Saint-Père
 - 19 Nousseviller-lès-Bitche
 - 20 Sultzbach-les-Bains
 - 21 Thiaucourt
- 2025**
 - 22 Juvancé
 - 23 Ramonchamp
 - 24 Vireux-Molhain
 - 25 Val-de-Livre

RÉSIDENTE		PNR	ANNÉE	ÉTAT D'AVANCEMENT					
				Sans suite	Faisabilité en cours	Recherche financements	Appel d'offres MOE lancé	Chantier en cours	Livré
①	Chamery	Montagne de Reims	2021		2° phase	443 000 €HT		une partie	2024
②	Bogny-sur-Meuse	Ardennes	2021					une partie	
③	La Petite-Pierre	Vosges du Nord	2021					une partie	
④	Pagny-sur-Moselle	Lorraine	2021						
⑤	Piney	Forêt d'Orient	2021						
⑥	Wildenstein	Ballon des Vosges	2021		2023				
⑦	Trépail	Montagne de Reims	2022						
⑧	Charlemont	Ardennes	2022						
⑨	Bitche	Vosges du Nord	2022						
⑩	Dieulouard	Lorraine	2022						
⑥	Fénétrange	Lorraine	2022	foncier privé					
⑥	Dienville	Forêt d'Orient	2022						
⑬	Corcieux	Ballon des Vosges	2022	manque financements					
⑭	Verzenay	Montagne de Reims	2023						
⑮	Fresnes-en-Woëvre	Lorraine	2023						
⑯	Thierache	Ardennes	2023						
⑰	Wingen-sur-Moder	Vosges du Nord	2023		changement programme				
⑱	Mesnil-saint-Père	Forêt d'Orient	2024		attente elections				
⑲	Nousseviller-lès-Bitche	Vosges du Nord	2024						
⑳	Soultzbach-les-Bains	Ballon des Vosges	2024						
㉑	Thiaucourt-Regniéville	Lorraine	2024						
㉒	Ramonchamp	Ballon des Vosges	2025						
㉓	Juvanzé	Forêt d'Orient	2025		attente elections				
㉔	Val-de-livre	Montagne de Reims	2025						
㉕	Vireux-Molhain	Ardennes	2025						
				4	10	3	5	2	1
				16,00%	52,00%		32,00%		

Réinventer l'art d'habiter les territoires ruraux

par les chargé(e)s de mission des 6 PNR



Les six Parcs Naturels Régionaux du Grand Est — Ballons des Vosges, Forêt d'Orient, Montagne de Reims, Ardennes, Lorraine et Vosges du Nord — forment un archipel de territoires vivants, marqués par une diversité paysagère, culturelle et architecturale d'une richesse rare. Pourtant, ces espaces ruraux sont encore trop souvent réduits à l'idée de « manque » : déclin démographique, carence de services, essoufflement économique. Il est temps d'adopter un regard neuf et de faire de ces défis autant d'opportunités pour inventer leur futur.

Et si les parcs devenaient, non pas les périphéries silencieuses des métropoles, mais les laboratoires les plus audacieux d'un nouvel art d'habiter ?

Comment retrouver de la mixité fonctionnelle pour habiter autrement, œuvrer activement et se divertir pleinement ?

Le modèle résidentiel dominant a longtemps séparé ce que le territoire rural avait naturellement su assembler : se loger, travailler, cultiver, se retrouver. La maison isolée au fond de sa parcelle, loin du bourg, loin du verger, loin des autres, a progressivement vidé nos villages de leur substance relationnelle et fonctionnelle.

Les résidences d'architecture dans les PNR du Grand Est ont pour première ambition de réenchanter la question de l'habiter, en posant une exigence simple mais radicale : une architecture rurale contemporaine doit, dès sa conception, penser ensemble le logement, l'activité économique, la détente, le soin, la culture. Non pas comme des fonctions juxtaposées, mais comme des usages entrelacés, poreux, évolutifs — à l'image de la ferme traditionnelle alsacienne, lorraine ou ardennaise, qui abritait sous un même toit l'animal, le grain, la famille et le labeur.

Mais au-delà de cette mixité fonctionnelle retrouvée, il s'agit également de faire de ces territoires des espaces d'accueil actifs : accueil de nouvelles populations, de nouvelles pratiques, de nouvelles formes de vie. Des lieux où l'on peut s'installer avec un projet singulier, expérimenter une coopérative alimentaire, un atelier partagé, une micro-école, un tiers-lieu de santé... Des territoires qui disent « oui, c'est possible » avant même que la question soit posée. Une résilience qui n'est pas un repli sur soi, mais une ouverture maîtrisée en lien avec un ancrage assumé.

Le rural comme expression contemporaine du paysage peut-il s'imaginer sans des architectures situées, incarnées et vivantes ?

Il ne s'agit pas de construire dans le paysage, mais de construire avec lui, depuis lui, pour lui.

Parce que « les évolutions des techniques et des pratiques et, plus généralement, les changements économiques et climatiques mondiaux continuent à accélérer la transformation des paysages », notre démarche vise à en renforcer la cohérence.

Les espaces ruraux du Grand Est sont d'une diversité saisissante : des crêtes vosgiennes balayées par le vent aux plaines crayeuses champenoises, des versants viticoles de la Montagne de Reims aux vallées encaissées des Ardennes. Chaque parc porte une grammaire propre de matières, de lumières, de silhouettes bâties. Cette diversité n'est pas un « folklore » à préserver sous cloche — c'est une ressource vivante à mieux connaître pour la réinterroger voire la réinterpréter.

Les résidences d'architecture doivent questionner toutes les échelles du territoire, sans exclusive :

- Du grand paysage — comment une ferme réhabilitée, une infrastructure historique ou un hameau isolé dialoguent-ils avec l'horizon, la lisière forestière, le relief ?
- Du bourg ancien — comment insérer une architecture contemporaine, ambieuse et ancrée, entre une grange en grès rose et une maison à colombages, sans pastiche ni rupture brutale ?

→ Du lotissement et des zones économiques — ces parents pauvres de la pensée architecturale rurale, trop longtemps abandonnés aux logiques du moins-disant, sinon d'un certain conformisme stérile. Comment y introduire de la qualité d'usage, du lien, de la biodiversité, une écriture architecturale qui réponde au climat et non aux catalogues ?

Une architecture que l'on peut situer, c'est une architecture qui répond aux risques — inondation, canicule, grand froid, glissement de terrain — non par des normes génériques, mais par des dispositifs inventés ici, pour ces conditions. C'est une architecture qui fait de la contrainte climatique une impulsion formelle, et du territoire, grâce à ses ressources, une boussole. C'est aussi une architecture pensée dans une vision commune : celle d'une symbiose avec la nature, non comme contrainte réglementaire, mais comme horizon partagé, comme désir collectif de vivre avec le vivant plutôt que malgré lui.

Les résidences ne sont-elles pas des incubateurs pour faire naître les agences rurales de demain ?

S'investir pour nos espaces ruraux n'est pas une utopie, mais une véritable opportunité de repenser notre approche, notamment grâce aux résidences d'architecture et de paysage. Ces résidences ne sont ni une récompense, ni une retraite créative : elles constituent un temps d'incubation collectif.

L'enjeu est précis et ambitieux : permettre à des équipes de maîtrise d'œuvre — jeunes agences, collectifs interdisciplinaires, architectes engagés pour la question rurale — de s'immerger durablement dans un territoire de parc naturel, d'y nouer des relations, d'y comprendre les besoins, d'y co-construire des réponses. Et, à terme, d'y installer leur pratique. De faire de ce territoire leur ancrage professionnel, leur lieu d'innovation, leur laboratoire permanent.

Car le déficit de l'espace rural en matière de qualité architecturale tient en grande partie à un déficit d'offre locale de compétences. Les agences d'architecture sont concentrées dans les métropoles. Les maîtres d'ouvrage ruraux — communes, communautés de communes, particuliers — se retrouvent seuls face à des catalogues, des maisons-type, des constructeurs sans mémoire du lieu. Les résidences ont vocation à rompre cet isolement, à créer les conditions d'une présence architecturale ancrée, durable, légitime.

Postface

Il existe des territoires dont la richesse ne se mesure pas seulement à la qualité de leurs paysages ou à la singularité de leur patrimoine bâti, mais aussi à leur capacité à accueillir les transformations du monde contemporain. Les six Parcs Naturels Régionaux du Grand Est y appartiennent. À travers leurs villages, leurs bourgs, leurs paysages agricoles et leurs architectures vernaculaires ou contemporaines, ils portent une histoire des manières d'habiter, de travailler et de faire société. Ils sont aussi traversés par les mutations qui touchent l'ensemble de nos territoires : évolution des modes de vie, vieillissement de la population, transformation des activités, vacance du bâti, nouvelles mobilités et nécessité de limiter la consommation des sols.

C'est dans cet espace de tension entre héritage et transformation qu'est né, en 2020, le programme « Pour de Nouvelles Ruralités — Architectures et Paysages du Quotidien ». Sa préfiguration partait d'une conviction : les réponses aux enjeux contemporains ne peuvent être uniquement techniques, ni pensées depuis des modèles préétablis. Elles doivent se construire à partir des situations locales, des ressources existantes et de la capacité des acteurs à imaginer ensemble les évolutions de leur cadre de vie. Il ne s'agissait pas de produire une nouvelle définition de la ruralité, mais d'ouvrir un espace de réflexion sur ce qu'elle pourrait devenir.

Pendant six années, le programme a cherché à faire de cette ambition une démarche collective. Coordinée entre les six Parcs Naturels Régionaux du Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est et l'engagement de partenaires comme la DRAC et l'Ordre des architectes, il a mis en relation collectivités, élus, habitants, professionnels et équipes de conception. Les résidences d'architecture et de paysage ont constitué l'un des principaux outils de cette mise en relation. Elles ont permis d'aborder des sites et

des problématiques spécifiques en associant immersion, enquête, réflexion et formulation de propositions. Leur intérêt résidait autant dans les projets imaginés que dans les échanges qu'elles rendaient possibles.

Les vingt-cinq résidences recensées dans le bilan, menées de 2021 à 2025, témoignent de la diversité des situations rencontrées dans les six parcs. Elles ont donné lieu à des démarches dont les suites sont variables : certaines ont progressé vers des études de faisabilité, des recherches de financements, des appels d'offres ou des travaux ; d'autres sont restées à l'état d'exploration, en raison notamment de contraintes foncières, financières, programmatiques ou politiques. Cette diversité n'est pas étrangère à la nature même du programme : une résidence ne préjuge pas de la réalisation d'un projet. Elle constitue d'abord un temps pour rendre une situation lisible, faire émerger des possibilités et donner aux collectivités des bases pour poursuivre leur réflexion.

Le bilan fait ainsi apparaître un enjeu essentiel : la transformation des territoires ne se résout pas par la seule production d'idées, aussi pertinentes soient-elles. Elle dépend de la capacité à inscrire ces idées dans des conditions concrètes d'action, à réunir les acteurs, à mobiliser les ressources et à construire les continuités nécessaires entre réflexion et réalisation. Les résidences ont permis d'explorer cette articulation, en donnant aux communes un cadre pour interroger leurs besoins et leurs possibilités d'intervention. Elles ont aussi rappelé que les temporalités de l'architecture et de l'aménagement ne sont pas toujours celles des dispositifs d'action publique.

Au-delà des réalisations, le programme aura contribué à déplacer le regard. Habiter le déjà-là, penser l'économie locale, concilier les mobilités, favoriser l'engagement politique et sortir de l'anthropocentrisme : les cinq principes formulés lors de la préfiguration ont constitué un cadre commun pour aborder des situations différentes. Ils invitent à considérer les territoires non comme des espaces à remplir ou à développer selon des logiques uniformes, mais comme des milieux habités, composés de ressources, de relations, de contraintes et de potentiels. Ils rappellent aussi que la qualité architecturale et paysagère ne relève pas seulement de la forme produite, mais de la manière dont celle-ci s'inscrit dans un contexte, répond à des usages et peut accompagner les évolutions futures.

La clôture de ce programme ne signifie pas la fin de ces questions. Elle marque plutôt un changement de statut : celui d'une démarche qui, après six années d'expérimentation, laisse un ensemble d'expériences, de réflexions et de propositions à poursuivre. Les résidences ont ouvert des pistes, les rencontres ont favorisé des échanges et les projets ont permis de confronter les ambitions aux réalités des territoires. Leur portée ne se mesure pas uniquement à la réalisation d'opérations, mais aussi à la capacité qu'elles ont pu donner aux acteurs locaux de regarder autrement leurs lieux de vie et d'envisager d'autres manières d'agir.

« Pour de Nouvelles Ruralités » aura été un temps pour poser cette question à l'échelle des six Parcs Naturels Régionaux du Grand Est, pour en éprouver les enjeux dans des situations concrètes et pour réunir ceux qui peuvent contribuer à y répondre. La suite n'est pas actée. Il demeure la nécessité de continuer à regarder, à écouter et à construire ensemble, afin que les mutations à venir puissent s'inscrire dans des milieux vivants, désirables et capables d'évoluer.

POUR PLUS D'INFORMATION
Instagram
[https://parcsnaturels-grandest.fr/
pour-de-nouvelles-ruralites/](https://parcsnaturels-grandest.fr/pour-de-nouvelles-ruralites/)

COMITÉ DE RÉDACTION
Pascal Demoulin,
Ludovic Drapier,
Caroline Feneuil,
Adeline Henry,
Élise Jacques-Sornin,
Dominique Lorette,
Jérémy Ronchi
Delphine Montoya,
Thomas Gouverneur,
Aurélie Wisser,
Romy Bagdadi,
Ludovic Drapier,
Sophie Fourrier.

COORDINATION
Ana Vida

RÉDACTION
Ana Vida

DESIGN GRAPHIQUE
Marie Remize

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Couverture, p.6, p.14 :
résidents de Juvanzé
p.58 : Gang
p.62 illustration :
Arthur Bonifay

Les contenus textuels
et graphiques présents au
sein des restitutions des
résidences ont été produits
par les résidents eux-mêmes.

LES RÉSIDENTS

JUVANZÉ
Julie Maillard
Marie Mosquet
Clémence Bondon
Zoé Riolet

RAMONCHAMP
Mélanie Pennel
Aline Toussaint

VAL-DE-LIVRE
Damien Bonnet
Florian Charleroux
Alice Chrétien
Laura Jacqueline
Judith Saigot

VIREUX-MOLHAIN
Idris Jani
Cécilia Lopez
Alexis Campagne

Les résidences d'architecture et de paysage « Pour de Nouvelles Ruralités » ont été pensées comme un outil de réflexion qui place les concepteurs en amont de la commande. Cette position peu habituelle permet aux architectes et paysagistes de contribuer à la mise en place de stratégies s'attaquant aux causes structurelles des crises actuelles (politique, écologique, économique, sociale) en évitant les réponses génériques. Outils à double échelle, les résidences répondent aux problématiques locales tout en contribuant à la construction d'une intelligence collective, d'une culture partagée, par la mise en commun des expériences, la création de connaissances transposables à d'autres situations, l'action pédagogique et culturelle et le rapprochement entre les acteurs locaux et supra.

PNR